

L'ECHO de FRONTENAC

ORGANE
de
LA VILLE
de
LAC MEGANTIC
et de la
REGION

Autorisé comme
envoi postal de la
deuxième classe,
Ministère des Pos-
tes, OTTAWA

17e année, No 47

Imprimé à St-Joseph de Beauce, jeudi, 19 sept. 1946

L. Philippe Poulin, directeur

Au conseil municipal

SEANCE DE LUNDI LE 16 SEPTEMBRE

Les membres de notre conseil municipal se trouvaient réunis lundi soir dernier. Etaient présents: Son Honneur le maire Paul Leblanc, qui a présidé la réunion, MM. les échevins A. Komery, E. Cloutier, Rosaire Fortin, Camille Ethier, Cyrille Blais, Wilfrid Bellefleur, Alfred Roy et le docteur Vintour Bolduc ainsi que le greffier M. le notaire DeLourdes Lippé.

Le maire récite la prière et déclare l'assemblée ouverte. Le greffier fait lecture du procès-verbal de la dernière réunion en date du 3 septembre. Aucune remarque n'étant faite à son sujet, il est proposé par l'échevin Cloutier que seconde l'échevin Fortin, que le dit procès-verbal soit accepté. Adopté.

Ces premiers moments de la séance ont été marqués par un incident. L'électricité de la ville, M. Jos. Gobeil vient annoncer qu'au département de l'électricité on allait être dans l'obligation de suspendre le courant dans quelques instants. Les membres du conseil se proposent donc de procéder rapidement, pendant que l'échevin Alfred Roy vient de quitter son siège et entre avec une lampe à l'huile qu'il dépose sur le bureau du président. Au même moment les lumières sont éteintes. Ajoutons que ce qui se passait à l'hôtel de ville se passait partout dans la cité, plongée au même moment dans un "black out" absolu. Un peu partout aussi, tout comme à l'hôtel de ville, les unes après les autres les lumières faisaient leur apparition aux fenêtres. Ici c'est une lampe à l'huile qui jette une clarté un peu blafarde toutefois, là, c'est une simple chandelle, là encore c'est une lampe de poche, enfin plus loin, c'est quelqu'un qui s'éclaira au moyen d'une allumette... A l'hôtel de ville, on est plus heureux, puisque l'échevin Bellefleur chez une connaissance de qui il a obtenu une lampe Aladin. Les membres du conseil avaient donc l'autre soir, une double protection contre l'obscurité. Cette situation, au lieu d'inquiéter l'assistance, a plutôt eu pour effet, de dérider ceux qui sont venus au conseil ce soir-là et l'un d'eux en apercevant la première lampe qu'apporte l'échevin Roy, s'écrie: "Tiens, voilà la Shawinigan qui arrive!" Une autre voix laisse entendre: "c'est le Diesel qui apparaît!". Ces réflexions étaient d'actualité puisque ce soir-là, comme lors des séances précédentes les mots "Shawinigan" et "Diesel" étaient sur la bouche de plus d'un citoyen.

Cet incident passé, la séance se continue. Le greffier fait la lecture des comptes au sujet desquels il n'y a pas de discussion. L'échevin Cloutier propose, secondé par l'échevin Bolduc, que les comptes soient acceptés. Adopté.

On passe à la lecture des correspondances. Lue une lettre de la compagnie Lake Megantic Pulp dans laquelle on fait remarquer que la quantité d'eau emmagasinée est épuisée et qu'on sera for-

cé de "fermer" jusqu'à ce que la pluie vienne corriger cet état de choses. D'ici là, on laissera couler l'eau par dessus le barrage. On demande à la ville d'aviser dans le cas où il y aurait un surplus d'eau afin qu'on prenne des mesures pour qu'il n'y ait pas de gaspillage.

M. le Maire: (à l'échevin Komery) — Avez-vous des remarques à faire à ce sujet, Monsieur Komery. L'échevin KOMERY: La remarque que j'ai faite, c'est que nous allons attendre l'ingénieur, Monsieur Paré et on discutera de la chose avec lui.

L'échevin BELLEFLEUR: Est-ce que nos droits ne nous permettraient pas de les reprendre, ces 5 pieds-là sur la chaussée?

L'échevin Komery informe le conseil, ici, qu'il y a eu entrevue avec le président de la compagnie et il donne le résultat de cette entrevue. On rappelle qu'en 1939 la compagnie en question s'était rendue à la demande de la ville, ajoutant qu'aujourd'hui la chose n'est pas aussi facile pour elle et qu'elle a refusé. Mre Lacourcière qui est dans la salle dit, à la demande de l'échevin Komery ce qu'il pense de la situation, soulignant que ce n'est pas le temps de faire appel aux ententes, puisque l'ingénieur Paré, du gouvernement, dit qu'il n'y a rien de fait. L'échevin Komery croit qu'en dépit de ces raisons ce n'est pas non plus le temps de laisser souffrir toute une population de six mille âmes et il insiste pour qu'on sache si on peut obliger la compagnie à laisser passer de l'eau, oui ou non. Mre Lacourcière dit qu'on a le droit, mais que dans l'attente de tout cela, il va pleuvoir, ce qui va régler la question.

Monsieur le maire informe le conseil qu'on attend, ce même soir, l'ingénieur Paré, du gouvernement, dont les services ont été demandés en vue de s'assurer deux pieds d'eau sur le lac des Araignées et, avec le surplus de Monsieur Stearns, monsieur le maire dit que cela permettra d'alimenter notre pouvoir, "c'est une question de droit et de technique que nous voulons faire décider par l'ingénieur". Il fait remarquer qu'un accident est survenu au Diesel, ce qui n'a pas amélioré la situation, c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de courant au moment où la séance du conseil a lieu.

Lue une lettre du président de la Lake Megantic Pulp, M. G. M. Stearns, qui demande au conseil si on a objection à lui faire parvenir copie du rapport de M. Royal Lesage, de Power Corporation concernant la construction d'une nouvelle digue, au Lac des Araignées. Cette lettre fait mention que les intérêts de la compagnie sont concernés dans une certaine mesure et qu'on désire se familiariser avec la situation, chez les directeurs de la compagnie.

Le maire explique qu'il s'agit d'une demande d'une copie de ce rapport, de la Power Corporation. L'échevin Cloutier dit que pour sa part il n'a pas objection à la chose. On fera tenir à Monsieur (suite à la page 10)

Les rats au service des cultivateurs



Une épreuve indolore effectuée sur ce rat blanc et des centaines d'autres sert à déterminer si les aliments oléagineux et la poudre de lait entier fortifiées données aux animaux contiennent autant de vitamines A que la ration normale. Ici, nous avons un technicien du laboratoire d'essai des vitamines, Division de la chimie, Service scientifique, Ministère fédéral de l'Agriculture, se disposant à peser un rat pour voir s'il a gagné du poids avec un régime censé être riche en vitamine A. Les organisations d'agriculteurs et les manufacturiers d'aliments à bétail sont intéressés dans l'épreuve des aliments à bétail.

Le comité des chemins d'hiver se réunit

Hier soir, à la salle municipale, les membres du comité des chemins d'hiver ont tenu une réunion, dans le but de discuter les questions d'entretien et d'ouverture de chemins d'hiver, à l'approche de cette saison. C'est le docteur Paul Frescynet, président du comité, qui a présidé cette réunion.

On a discuté la possibilité d'entretenir les chemins sur les parcs de St-Gérard-Woburn, via Lac-Mégantic et St-Ludger-Lac-Mégantic. Après avoir fait des chiffres, on est venu à déduire que le coût d'un tel entretien durant toute une saison représenterait environ \$15,000.00. Il fut donc décidé que, pour cette année, on se contenterait d'expérimenter cet entretien sur le parc de Woburn à Lac-Mégantic, en laissant cependant ouvert aussi longtemps que faire se pourra, les sections Winslow-Mégantic et St-Ludger-Mégantic.

Des pourparlers ont été entrepris séance tenante avec M. Grenier, de Popolpis, qui s'est dit intéressé au contrat en question.

Une souscription sera bientôt lancée dans le but de réaliser le montant nécessaire à cette entreprise et, hier soir, un comité a été formé pour percevoir les dites souscriptions. Il est composé de MM. Albert Lemieux, John Stewart et Henri Giguère.

Rumeur démentie

"Voulez-vous refuter, par la voix de votre journal, cette rumeur qui circule, voulant que mon fils Hubert ait souffert de poliomyélite (paralysie infantile). C'est, en ces termes que le président de notre commission scolaire, M. J. Rolland Marceau nous téléphonait au cours de la journée de mardi. Monsieur Marceau nous disait que son fils après avoir souffert d'une indisposition sans gravité, était parfaitement rétabli, ajoutant que lundi matin il avait même pu assister au service funèbre de sa grand-maman, Mme. J. E. Marceau. "Je suis d'autant plus tenu de démentir cette nouvelle", de commenter Monsieur Marceau, "que je suis le président de la commission scolaire et qu'à ce titre, il m'incombe en de semblables circonstances, le devoir de donner l'exemple en soumettant le cas aux autorités concernées."

Mlle Monique Sévigny part pour l'Europe

Mlle Monique Sévigny, de notre ville, fille de M. J.-J. Sévigny et de Madame Sévigny, disait un "au revoir" à tous les siens, ces jours derniers, alors qu'elle préparait son départ pour l'Europe où elle va poursuivre des études spéciales. En laissant Lac-Mégantic, lundi matin, Mademoiselle Sévigny se dirigeait vers Montréal d'où elle se rendait à l'aéroport de Dorval pour s'embarquer dans un avion et se rendre, par la voie des airs, jusqu'à New-York. C'est là que, demain vendredi le 20 septembre, elle doit s'embarquer à bord du transatlantique "Athos II", après avoir visité le grand New York, bien entendu, pour filer vers Marseille, via les Iles Açores, Gibraltar et la mer Méditerranée, étant attendue à Marseille vers le 2 octobre. De Marseille, Mademoiselle Sévigny se rendra à Lyon, puis à Paris, terme de son voyage. C'est dans la ville lumière que notre jeune concitoyenne poursuivra ses études de psychiatrie et de psychologie. Les cours qu'elle devra suivre sont de cinq années, cependant que dans deux ans elle reviendra en notre pays, profitant d'un congé de quelques mois, pour retourner ensuite terminer ses cours.

Mademoiselle Sévigny fait le voyage en Europe en compagnie de quelques connaissances d'origine française. Durant son séjour là-bas, elle se propose de visiter les pays qui intéressent particulièrement nos Canadiens français: la France, l'Angleterre et l'Italie. Au cours d'une visite qu'elle faisait à notre bureau la veille de son départ, Mademoiselle Sévigny a exprimé le désir de lire régulièrement son journal local, dans le milieu où elle vivra bientôt. A nous nous sommes empressés de combler son vœu en inscrivant son nom sur nos listes d'expédition. Nos meilleurs souhaits accompagnent cette personne de chez-nous dans la poursuite de son intéressant projet.

SUR LE PONT D'AGNES

Les ramoneurs ne nous ramènent pas l'automne, c'est l'automne qui nous ramène les ramoneurs.

Même s'il leur arrive, bien involontairement, de laisser tomber ici et là un peu de suie, il ne serait pas facile à quiconque voudrait les suer, de marcher sur leurs traces.

Un appel qui se fait souvent entendre depuis quelque temps: Eau... secours!

En nous quittant gaiement, nos étudiants se sont revêtus de leurs sentiments.

Avant de faire toutes choses, le Créateur fit la lumière.

On a joué cartes sur table, tournaute et le débat s'est poursuivi entre une poignée d'amis pour se terminer par une poignée de mains.

Pourvu que les poissons de nos eaux diminue ne descendent pas un beau matin de faire la grève sur le tas de gravier en se laissant sécher au soleil pour protester contre cette pénurie de l'eau.

Même si la prudence est la mère de la sûreté, n'allons pas voir dans chaque malaise que nos enfants peuvent ressentir, un symptôme de paralysie infantile.

Si au moins il nous était possible de repêcher, en ces jours de sécheresse, tous les projets que nous avons vu tomber à l'eau au cours des années passées.

Cheval-vapeur: Animal pas bête du tout, qui, probablement parce qu'il n'a pas d'yeux, semble se plaire à faire voir les autres.

On demande, chez nos ménages, un savon nouveau pouvant laver le linge sans eau.

Les imperméables ne sont plus que des cache-poussière et les parapluies sont devenus des "en-tout-cas".

Ceux qui ont assisté, hier soir, à l'installation d'une pompe aspirante, boulevard des Vétérans, ne sont pas prêts à dire comme dans le cas de la lumière que du choc des idées jaillit l'eau.

Aussi, lorsque la pompe a pu aspirer convenablement, les spectateurs ont semblé respirer librement.

Jamais, dans le passé, robinets n'ont aussi bien porté leur nom: Chante-pleure.

Feu Mme Victor Lorange

La famille Lorange de notre ville est dans le deuil. Hier, mercredi, est décédée Madame Victor Lorange, née Véronique Lacombe, à l'âge de 60 ans et 4 mois. Madame Lorange a succombé à une maladie qui la minait depuis plus de 4 mois. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, neuf enfants dont quatre fils: MM. Roméo Lorange, Gaston, Hubert et Adrien Lorange, cinq filles: Mme Paul-Emile Turgeon (Juliette) de Sherbrooke, Mme-Léonard Cormier (Rita), de Sherbrooke, Mlle Bibiane, Simone et Lucille Lorange de Lac-Mégantic; deux gendres: MM. Paul-Emile Turgeon et Léonard Corbier; deux belles-filles: Mmes Roméo et Gaston Lorange; neuf petits-enfants: Jean-Paul, Mariette, Denise et André Turgeon, de Sherbrooke, Pierrette, Lise, Claude et (suite à la page 10)

Départ de nos étudiants

La plupart de nos étudiants et de nos étudiantes qui doivent fréquenter, au cours de l'année scolaire qui vient de commencer, diverses maisons d'enseignement de l'étranger, nous ont quittés pour aller continuer leurs études en ces différents endroits. Selon notre coutume, à cette période de l'année et à cette occasion, il nous fait plaisir d'offrir à nos lecteurs la liste de ceux de nos étudiants et étudiantes qui nous ont quittés ou qui nous quitteront d'ici à quelques jours. Nous espérons n'avoir oublié personne. Si par hasard quelques noms manquaient à cette liste, il nous ferait plaisir de repasser l'omission dans une prochaine édition, si on voulait bien avoir l'obligeance de nous signaler ces oublis.

NOS ETUDIANTS

Grand Séminaire des Saints Apôtres, Sherbrooke: M. l'abbé Henri Louis Bellefleur.
Université d'Ottawa: MM. Pierre Dube, Luc Mercure.
Université Laval, Québec: MM. George, Edouard Durand, Jacques Huart.
Université de Montréal: MM. Raymond Couture, Jean-Claude Picard, Leon Giguère.
Institut Mongeau & St-Hilaire, Montréal: M. Eugène Cauchon.
Séminaire St-Charles Borromeo, Sherbrooke: MM. Leon Cauchon, Gilles Tremblay, Gérard Huot, Claude Hugué, Poulin, Jean-Guy Michaud, Luc Letellier, Jean Marie Dube, Jean Letellier, Réal Bernier, Jean-Guy Rodrigue, Roger Michaud, Roger Guerin, Raymond Dube, Marc Elie Bolduc.
Séminaire du Sacré-Coeur, St-Victor: M. Jean Luc Huot.
Séminaire de Montréal: M. Paul-Emile Dostie.
Séminaire de Valleyfield: M. Réal Porter.
Collège St-Laurent, Montréal: MM. Paul Sévigny, Louis-Denis Marceau, Jean Dube.
Collège Ste-Anne de la Pocatière: MM. Jean Eudes Bourque, Luc-Lan Bourque.
Collège du Sacré-Coeur, Victoriaville: MM. Charles-Auguste Girard, Guy Legendre, Marcel Lapointe, André Lapointe.
Collège Bourget, Rigaud: MM. Alain Berton, Gérard Boule.
Collège Loyola, Montréal: M. Bernard Langlois.
Bishop's College, Lennoxville: M. David Stearn.
Académie Commerciale, Québec: M. Marcel Couture.
Collège des Peres Maristes, Sillery: M. Leonard Nadeau.
Convent de St-Gedon: MM. Réjean Couture, Jacques Morissette.
Convent de St-Ephrem: MM. Maurice Laroche, Jacques Laroche, Jacques Turgeon.

NOS ETUDIANTES

Université de Montréal: Mlle Pauline Langlois.
Collège Marguerite Bourgeoys, Montréal: Mlles Madeleine Breton et Marthe Breton.
Mont Notre-Dame, Sherbrooke: Mlles Jocelyne Dubé, Jeanne Legendre, Hélène Allard, Monique Allard, Luc Boutin, Jacqueline Dubuc, Suzanne Dion.
Ecole Normale, Montréal: Mlle Madeleine Durand.
Collège St-Maurice, St-Hyacinthe: Mlles Rolande Marceau, Edith Marceau.
Marianapolis College, Montréal: Mlle Carmen Lafleche.
Convent de Coaticook: Mlles Yolande Lemoine, Julieanne Lemieux, Jeanne Lemieux.
Convent de Saint-Gedon: Mlle Jacqueline Morissette, Réjeanne Gagnon, Solange Gagnon.
Convent de St-Ephrem: Mlles Micheline Turgeon, Louise Turgeon, Marthe Laroche, Suzanne Laroche.

Résolution

Extrait du livre des délibérations du conseil municipal du comté de Frontenac, séance du 11 septembre 1946. "Proposé par le maire Georges Lamontagne, secondé par le maire Gaudin Dalbair, que les membres du Conseil municipal du comté de Frontenac, demandant au gouvernement provincial d'exercer le contrôle des eaux de la rivière Chaudière, et ce, dans l'intérêt du public. Adopté."

(Vraie copie)
D. L. Lippé,
Secrétaire-trés.

422 élèves au Collège, 352 au Couvent

774 élèves fréquenteront le Collège du Sacré-Coeur de notre ville et le Mont St-Agnès au cours de l'année scolaire qui vient de commencer. Tel est le chiffre total des inscriptions, trois jours après l'ouverture des classes.

Le Collège, que dirigent les Révérends Frères du Sacré-Coeur, a reçu à l'heure actuelle 422 élèves et ce nombre peut encore être augmenté.

Au Couvent, dirigé par les Dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, 352 inscriptions ont été faites à date.

Echos d'une assemblée de la Ligue des Propriétaires

Le président de La Ligue des Propriétaires, à Lac-Mégantic, nous prie de bien vouloir communiquer à notre population et particulièrement à ceux qui s'intéressent à la chose de l'électricité, quelques échos d'une réunion tenue le 11 septembre et à laquelle prenaient part des représentants de la Ligue et le maire de notre ville, M. Paul Leblanc, toujours en marge des développements concernant l'électricité. Voici ce que dit le communiqué en question:

Lors de cette entrevue, monsieur le maire nous ayant garanti (a) que tel contrat (on fait allusion ici au contrat de la ville avec la Shawinigan) ne coûterait rien aux propriétaires, et que toutes ses responsabilités seraient supportées par ceux qui en useraient; (b) que le contrat serait amendé de façon à protéger la production d'énergie actuelle par la ville et toute augmentation future; (c) que notre territoire ne serait pas restreint; (d) que nos droits actuels sur la chaussée de la Lake Megantic Pulp empêchaient cette dernière de vendre à la Shawinigan qui ne peut nous nuire; (e) enfin, que la Shawinigan ne vendait pas à d'autres dans la ville. La Ligue des propriétaires ne s'oppose pas au contrat avec la Shawinigan, vu les circonstances (suite à la page 10)

Docteur Tancrede Fiset, M. D. L.

MERECINE GENERALE

Spécialités: Maladies de la femme. Traitements électriques.

Heures de bureau: de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

Bureau: 31, rue Frontenac (près du théâtre)

Tél.: 135-W

Résidence: 46, rue Champlain

Tél.: 135-J (pour la nuit)

Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone.

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

Atelier de machinistes

Nous informons le public que nous sommes à sa disposition pour l'exécution de tous travaux de réparations de machineries, pièces diverses, etc. Aussi soudures à l'oxygène et à l'électricité. SPECIALITE: Réparations de laveuses électriques.

T. & T. GENERAL REPAIR & WELDING

Donat Tardif — Fridolin Tardif
PROPRIETAIRES

Rue La Salle, — Lac Mégantic, Qué.

L'école est-elle un fief ?

Le Syndicat est à l'ordre du jour.

Il y a 55 ans, le grand, le génial Léon XIII en proclamait la nécessité, la légitimité et l'opportunité, et disait dans quel esprit il doit être organisé et dirigé. Quarante ans après, Sa Sainteté Pie XI répétait les mêmes enseignements pour les rappeler et en préciser l'application pratique.

On a vu dès lors les différentes classes de la société se syndiquer, se constituer en organisations professionnelles, à côté des corporations de médecins, d'avocats, etc.

Une classe très importante, entre autres, dont le rôle est l'un des plus délicats et des plus influents, celle des Instituteurs et Instituteuses, s'est organisée en corporation, avec ses règlements, ses droits et ses pouvoirs reconnus par la loi civile. On ne peut qu'applaudir.

On a applaudi surtout à des déclarations très explicites de foi et d'esprit catholique citées tout au début de leurs Constitutions. On a remarqué également avec beaucoup de satisfaction qu'une telle organisation ne songe pas seulement à réclamer des droits, ou des honoraires toujours plus élevés. La chose, dans certains cas, est à l'étude, et il faut reconnaître que trop souvent l'on n'a pas traité avec suffisamment de justice des personnes qui jouaient un rôle on ne peut plus honorable avec une compétence et un dévouement rares.

Les Instituteurs, autant que les autres classes de la société, ont le droit de se former en Corporation, et il faut les féliciter de l'esprit qui les anime.

D'aucuns, toutefois, se sont demandé si, une fois la Corporation formée légalement, on ne mettrait pas l'accent sur le dernier mot "Corporation des Instituteurs laïques". Nul n'ignore, en effet, qu'il y a bien, un peu partout, une petite rivalité entre Frères enseignants et Instituteurs laïques. On en sait, ou l'on en devine le fondement. Ceux-ci trouvent, et c'est bien légitime, un gagne-pain dans l'Oeuvre admirable de l'éducation à laquelle ils consacrent tout leur talent et leur zèle.

Sous prétexte d'assurer un gagne-pain au plus grand nombre possible d'Instituteurs, seraient-ils justifiables de vouloir bannir de ce champ d'apostolat les Religieux qui s'y dévouent ?

Serait-ce accentuer la rivalité et jeter de l'huile sur le feu, que de rappeler certains principes. Nous ne le croyons pas. Il faut faire la lumière au moment opportun, et aider par là tous les hommes de bonne volonté.

La sublime vocation d'éducateur chrétien requiert, en plus de la connaissance des matières à enseigner, trois qualités absolument

indispensables qui sont, par ordre, la psychologie, le cœur et l'esprit chrétien.

Il faut de la psychologie pour travailler sur des êtres doués d'une âme spirituelle, s'adapter à leur petite personnalité, ne pas les traiter en séries, les comprendre et se faire comprendre d'eux.

Il faut du cœur. Il faut aimer sa tâche après s'en être fait une très haute idée; et il faut aimer les enfants pour leur être utile et leur faire du bien.

Il faut, comme couronnement de ces deux premières qualités, de l'esprit de foi. Il s'agit de l'éducation chrétienne de petits êtres élevés à l'ordre de la grâce et appelés à la vie éternelle. Une classe de catéchisme ne suffit pas. Il faut que l'esprit chrétien imprègne l'enseignement de toutes les matières, et aussi les récréations et les diverses organisations.

L'enfant n'est pas un être à compartiments, pas plus que l'homme adulte, et, dans la vie, il devra se comporter en chrétien, non seulement le dimanche ou à l'église, mais aussi dans son travail, dans ses loisirs, dans toute sa vie sociale. Il faut l'entraîner de bonne heure à penser et à se comporter en chrétien en tout. La grande charte de l'Education chrétienne, l'Encyclique "Divini Illius Magistri" de Pie XI, proclame les droits d'abord de l'Eglise, en cette matière, puis de la famille, et, en dernier lieu, de l'Etat. L'Eglise, en effet, chargée de répandre les principes de l'Evangile, doit voir à la formation de l'enfant "pour qu'il puisse se comporter, durant cette vie terrestre, de façon à mériter le bonheur éternel". C'est le point important qu'il ne faut jamais oublier.

Nous avons placé la psychologie à la base. On en possède, ou on en est dépourvu en venant au monde. Elle peut se développer; elle ne peut pas s'acquérir. Ni le dévouement, ni l'esprit chrétien ne la peuvent remplacer. Un maître qui aurait beaucoup de cœur, mais point de psychologie, ferait figure de "maman-gâteau". L'enfant, qui est un fin psychologue, s'apercevrait vite de cette lacune et en abuserait. L'autre, animé d'un profond esprit de foi mais dépourvu de psychologie, s'appellerait un saintinstituteur. Son influence est également nulle.

Par ailleurs, le maître, même remarquablement doué de psychologie et animé d'esprit de foi, mais qui n'aurait ni sa tâche, ni les enfants, n'aurait pas le dévouement qu'ils réclament. Il deviendrait vite, s'il ne l'est déjà, un désabusé, un bourgeois, un rond-de-cuir, qui occupe un poste. Il ne penserait pas aux enfants, mais à lui-même.

Enfin, le maître qui n'aurait pas l'esprit de foi nécessaire pour faire l'oeuvre d'éducation chrétienne,

même s'il possède les deux premières qualités, profane cette carrière en s'y engageant ou en y demeurant.

Ces trois qualités sont absolument indispensables à quiconque se croit appelé à la vocation d'éducateur.

Il serait fortement à souhaiter qu'on les trouvât toutes réunies chez ceux que la nature désigne comme les premiers et les principaux éducateurs de l'enfant: les parents.

Mais il faut à tout prix les exiger de ceux qui se croient aptes à une tâche aussi élevée et aussi délicate, les maîtres. Et il semble bien que la principale préoccupation d'un Syndicat des Instituteurs devrait être d'examiner sérieusement si le nouveau candidat les possède avant de l'accepter dans ses rangs, et de travailler sans cesse à les développer et à les tenir en éveil chez ses membres.

On comprend alors que l'école n'est ni un fief, ni un gagne-pain. Elle est d'abord et surtout un champ d'apostolat. Ce n'est pas l'enfant qui est fait pour le maître, mais le maître pour l'enfant.

Si le maître a les qualités requises, il n'est que juste qu'il vive du travail auquel il consacre tout son temps. Et c'est alors un devoir de justice qui incombe à l'employeur, — en l'espèce la Commission scolaire, qui agit au nom des parents, premiers responsables de l'éducation — de leur assurer des honoraires convenables.

Mais si l'on devait faire un choix, il est incontestable qu'à degré égal de connaissances techniques et de psychologie, il faudrait, sans hésitation et sans considération des besoins d'ordre matériel pour tel Instituteur, mais en se plaçant au point de vue des intérêts de l'éducation, donner la préférence à ceux qui manifestent le plus de cœur et d'esprit chrétien.

Personne ne prétendra, et nous avons bien précisé plus haut, que l'esprit chrétien ne remplace ni la psychologie ni le cœur. Mais il faut voir, en toute sincérité, pour le bien de l'éducation, si certaines situations de familles, ou certaines autres occupation auxquelles on tient pour augmenter ses revenus, n'empêchent pas souvent de se livrer à sa tâche d'éducateur avec tout le dévouement qu'elle exige.

Les éducateurs, comme tous les autres, ont des droits. Mais ils ont d'abord et surtout des devoirs. Que le Syndicat inscrive comme premier point de son programme la préoccupation de veiller à l'accomplissement de ces devoirs, et alors il fera oeuvre éminemment sociale. Il justifiera pleinement sa raison d'être. Tous applaudiront au bon esprit qui l'anime et n'auront qu'à féliciter ceux qui auront eu la bonne idée de l'organiser.

Pierre TRIOLET

Au Conseil...

(suite de la page 9)

valuation municipale en question un peu exorbitante, "pas parce que la compagnie n'est pas capable de payer ses taxes", dit-il, mais il trouve que \$15,000 est un peu haut; il ne suggère pas une diminution de la moitié, mais il propose \$10,000.00. L'échevin Blais déclare que devant les renseignements qui viennent d'être fournis, il est en faveur lui aussi d'une diminution sur la table tournante et sur l'élevateur à cendre. Quant au terrain, M. Blais croit que leur évaluation est juste.

Revenant à la charge, M. Mercure considérant que les voies ferrées n'étaient pas taxables, que la table tournante appartenant au domaine des voies ferrées n'est donc pas taxable, considérant encore que mieux vaut en venir à une entente à l'amiable il suggère qu'une évaluation de \$7,500.00 la moitié pour chacun de ces deux items soient accordées à la compagnie. L'échevin Bolduc dit qu'il propose \$7,500.00; l'échevin Bellefleur dit qu'il retire sa proposition d'un montant de \$10,000 et qu'il seconde celle de l'échevin Bolduc. Une résolution est inscrite au livre des minutes et elle est adoptée.

M. Mercure remercie le conseil ajoutant: "et je vous garantis que vous n'avez pas dépassé les limites de la justice".

On étudie ensuite d'autres correspondances se rapportant au nouveau rôle d'évaluation. Elles contiennent les demandes de M. François Baron qui réclame justice; de Mlle Lucina Baron qui proteste contre une hausse dans son évaluation; de M. Albert Audet, M. Baron et Jos. Leblanc. Ce dernier obtient un crédit de cent dol-

Le Matin

Lavez aussi votre estomac, votre foie, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de **Lithinés Dr Groc** form de n° 33. — Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digestive et économique pour le budget, boîte de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCES D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil reposant.

Les Lithinés du Dr Groc n° 33 (PRODUIT FRANÇAIS)

remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

Un échantillon est envoyé gratuitement. Ecrivez à F. DUCROS, Importations françaises, 535, Bonsecours, Montréal.

LITHINÉS DR GROC
En vente partout

lars; quant aux autres, les évaluations sont trouvées raisonnables et aucun changement n'est fait. Il est alors proposé par l'échevin Komey, seconde par l'échevin Fortin, que le rôle d'évaluation soit homologué moyennant les changements qui ont été mentionnés. Adopté.

L'échevin Roy revient à la charge au sujet d'une question soulevée lors d'une dernière séance du conseil, concernant certains travaux exécutés par la Lake Mégantic Pulp et au sujet desquels, dit-il, le conseil aurait dû être mis au courant; il demande au conseil comment il peut se faire qu'un permis officiel n'ait pas été demandé avant d'effectuer les dits travaux. Le maire dit qu'il n'en sait rien et que si l'échevin Roy désire être renseigné, il peut s'adresser au contre-maître Monsieur Brousseau à ce sujet; il dit que son mécontentement en constatant que le conseil n'a pas été mis au courant de la chose. Le maire dit qu'on se rendra sur les lieux, si l'échevin Roy le désire.

L'échevin Fortin parle de l'ouverture de nouvelles rues; le maire dit à ce sujet que M. Brousseau a reçu des ordres; l'échevin Bellefleur ajoute qu'il a vu M. Brousseau à ce sujet; il dit que

RESTES TRANSFORMÉS



Roulés à la viande "Magic" faits avec des restes de rôti

2 c. à soupe beurre mou
1 tasse restes de viande hachés
2 c. à soupe oignon haché
2 tasses farine
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
½ c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
½ tasse lait ou moitié lait moitié eau
Mélangez viande, oignon et beurre. Tamisez ensemble les ingrédients secs, incorporez le shortening. Ajoutez liquide pour faire une pâte molle. Renversez sur planche enfarinée et pétrissez légèrement. Abaissez à ¼ pouce d'épaisseur et étendez du mélange de viande. Roulez comme galette roulée à la tige; tranches. Cuisez sur rôle, à four chaud (475° F.) durant environ 14 minutes. Servez avec sauce aux tomates.



PROTÈGEZ LES INGRÉDIENTS PRÉCIEUX

Levée plus rapide! PAS BESOIN DE PRÉPARER LA PÂTE LAVEILLE!



Mettez la nouvelle Levure Royal dans l'eau; elle commence à agir en 10 minutes.

MEILLEUR PAIN DANS LA MOITIÉ MOINS DE TEMPS!

FACILE À UTILISER... extra rapide... la nouvelle Levure Royal sèche qui lève vite vous permet de faire un pain délicieux * apprécié de tous — dans la moitié du temps qu'il fallait auparavant.

Plus besoin de faire lever la pâte durant la nuit — la nouvelle

Levure Royal lève vite, vous permet de faire le pain dans le jour quand vous pouvez surveiller la pâte et la pétrir dès qu'elle est à point! Achetez-en aujourd'hui chez votre épicer. Elle conserve toute sa vigueur et son activité durant des semaines dans le garde-manger.

ca prendra encore quelques semaines avant d'obtenir un tracteur. M. le Maire dit qu'on pourra obtenir un petit tracteur appartenant à la compagnie Mégantic Manufacturing.

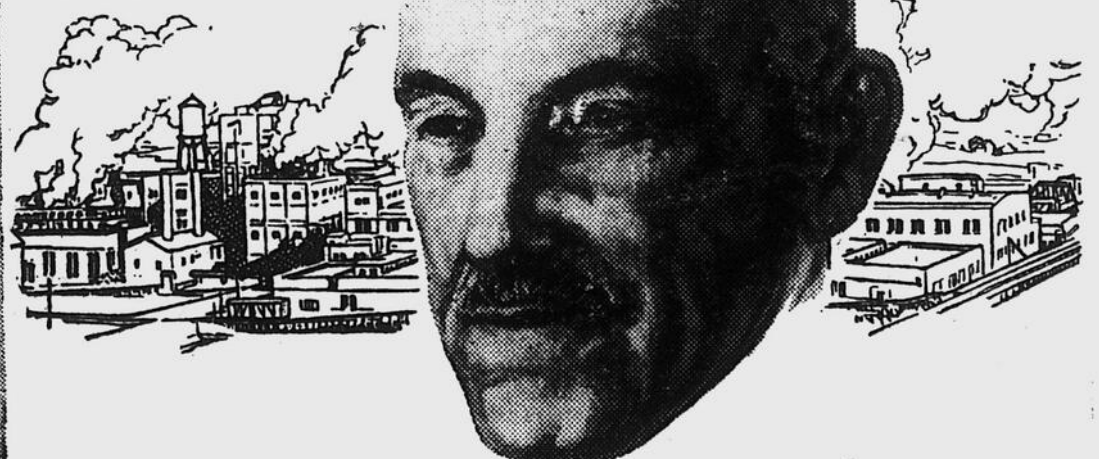
L'échevin Bellefleur fait une suggestion, celle d'étudier la possibilité de s'assurer les services d'un ingénieur compétent pour les besoins de la municipalité. Il dit que le maire et les échevins ont souvent à s'occuper de différentes choses dans différents départements et qu'ils n'ont pas toujours la compétence voulue pour remplir ces fonctions. Il demande à ses collègues du conseil d'étudier la suggestion qu'il vient de faire et qui mérite croit-il de devenir une réalisation.

L'échevin Bolduc appuie ce que vient de suggérer son collègue; il dit que cette question a été soulevée plus d'une fois dans le passé et il croit réellement qu'en s'assurant le service d'un ingénieur à l'année, on arriverait à d'excellents résultats.

On discute des moyens pratiques à prendre pour obtenir les services d'un tel ingénieur. L'échevin Bellefleur suggère la publication d'annonces dans les journaux; M. le Maire croit qu'en écrivant à l'Université Laval, de Québec, on pourrait obtenir une liste de noms d'ingénieurs qui nous aiderait à trouver la personne désirée.

Sur proposition de l'échevin Bolduc, que seconde l'échevin Bellefleur, la séance est ensuite levée.

Un des nôtres...



TOUJOURS PLEIN DE VIE... À 77 ANS!

Alexander "Sandy" Perley, à 77 ans, possède 50 années d'expérience dans les moulins à papier du Nouveau-Brunswick... un superbe record de service! Et, en qualité d'ingénieur de la chambre à vapeur d'une usine de papier de Bathurst, où il travaille depuis plus de 30 ans, il accomplit un travail irréprochable. Sandy est l'un des 'jeunes' pionniers de l'industrie. En plus de s'occuper activement d'organisations de charité, il est membre des Comités Secouristes et de Sécurité. Chez lui, à part l'intérêt qu'il porte à sa famille de huit, il s'occupe de ses passe-temps préférés... la pêche et les cartes.

"J'ai passé plus de 50 ans dans les moulins à papier, et plus de trente ans à ce métier. Mon travail m'a toujours plu. Les compagnies ont été justes et mes copains sont de bons diables. Je bénéficierai bientôt du plan de retraite, mais je me souviendrai toujours avec plaisir des années passées dans cette industrie."

Alexander Perley.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

82 entreprises, grandes et petites, comptant 108 moulins d'un océan à l'autre.

UNE INDUSTRIE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez les **PILULES MORO**

1266 ST-DENIS, MONTREAL

L'Union Catholique des Fermières en assemblée

A STE-CECILE

(D.N.C.)—Jeudi dernier, une assemblée de toutes les dames de l'Union Catholique des Fermières était tenue en notre paroisse. Cette intéressante journée débuta par une messe, à 10 heures, laquelle était chantée par M. l'abbé Comeau, aumônier, après laquelle toutes les dames se réunirent dans la salle paroissiale. C'est là qu'on entreprit l'étude de la question Artisanat et syndicats coopératifs. Après ces moments fort intéressants, on s'installa comme on dit ordinairement "à la bonne franquette", pour prendre un petit goûter en attendant de faire la visite des exhibits. Plusieurs fermières, en effet, avaient eu l'heureuse idée d'apporter à cette réunion, un grand nombre d'articles sur lesquels, chacune se fit un plaisir de donner des explications qui intéressèrent tout le monde. Ce qui ajoutait un intérêt spécial, c'est que n'ayant pas de programme ou de conditions arrêtées, un grand nombre d'articles très variés et de belle valeur s'offraient aux yeux des visiteurs. Voici quelques-uns des sujets exposés à cette exposition: couvre-pieds en chenille confectionnés à la main; catalogues de lits de tous les modèles, rideaux et draperies faits avec des bas de soie; draps de laine tissés, serviettes, catalogues de planchers, robes, manteau, ouvrage en plastique, coussins fantaisie, pique-épingle, plusieurs pols tabliers, robes d'enfants, bonnets, oreillers brodés, poignées de cuisine, chemin de tables en lin, nappes et napperons, sacs à ouvrage, petites pièces murales, fleurs, chemises d'enfants, jaquettes pour dames et plusieurs autres articles.

Dans l'après-midi de ce jour, on procédait aux élections du bureau de direction. M. l'abbé Comeau présidait; Mme Ludger Martel agissait comme secrétaire. Ont été élus: Présidente: Mme Alfred Bilodeau, vice-présidente, Mme Wellie Bellavance, conseillères: Mmes Henri Roy, Philippe Nadeau Archelais Talbot, Cléophas Boulanger, Aimé Tardif, secrétaire Mme

Ernest Boulanger. Vint ensuite le concours des questions à l'étude, durant le cours de l'hiver. M. l'abbé Côté posa les questions. Les dames répondirent par écrit. Des prix sont gagnés par Mlle Ida Tremblay, \$5.00, Mme Henri Roy \$2.50, Mme Cléophas Boulanger, \$1.50 et Mme Alfred Bilodeau \$1. Plusieurs autres cadeaux furent tirés au sort. On se sépara en chantant de cette journée, passée sous l'égide de Notre-Dame des Champs.

St-Ludger

(D.N.C.) M. et Mme Joseph Couet, et Mme Ernest Godbout de St-Lambert, Abitibi, ont visité M. et Mme Arthur Godbout et plusieurs amis.

La semaine dernière, un groupe de 42 fermières sont allées faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. A cette même occasion elles faisaient arrêt à Québec où elles visitaient l'exposition provinciale. Elles sont revenues enchantées de leur voyage.

M. et Mme Jean Lacroix, M. et Mme Gérard Lacroix, M. et Mme Adrien Lacroix sont allés à Charlevoix où ils ont visité M. et Mme A. Lamoureux.

Mort subite: Nous avons le décès de M. Narcisse Thivierge, survenu subitement. Le service et les funérailles du disparu ont eu lieu le 4 septembre. Nos condoléances à la famille éplorée.

Feu Mme J. E. Marceau

Le service et les funérailles de feu Madame J. E. Marceau, dont nous annonçons le décès dans notre dernière édition, ont eu lieu à Lac Mégantic, lundi dernier. Le cortège funèbre se forma en face de la résidence de la défunte, rue Frontenac, pour se rendre à l'église Sainte-Agnès. Il était sous la direction de MM. Jacques et Frères, entrepreneurs de pompes funèbres. Onze couronnes de fleurs portées par des garçonnets précédèrent le corbillard. Venaient ensuite les porteurs d'honneur MM. J. A. Roberge, D. L. Lippé, Denis Lemay, Eugène Huard et le docteur Louis-Georges Huard. Les Wilfrid Lemieux, William Poirier, porteurs du cercueil étaient MM. Irénée Mercier, Albert Choquette, Demetrius Lebrun et Jos. Cliche.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Gérard Marceau, de Québec et Roland Marceau de notre ville; ses petits-enfants Mlles Rolande et Edith Marceau, M. Hubert Marceau; à la suite desquels venaient: le colonel J. A. Morin, de Québec, MM. Georges Guenette, de Lévis, Louis Coderre, de Sherbrooke, J. T. Jacques, de Québec, Henri Garneau, de Québec, Mme Albert Riopel, de Montréal, Mre Gérard Lacourcière, J. E. Roy, J. Pierre Belley, Ernest Rodrigue, Jos. Dion, Jos. Lebrun, Laurent Lemieux, Paul Cliche, Jean-Eudes Bonquet, Henri Laporte, Gilles Poirier, Philibert Cliche, Dr J. E. Latteche, Alfred V. Pothier, Emile Girard, Luc Roberge, Henri Boulanger, Jacques Huard, Henri Giguère, J. A. Lambert, Barthélemy Durand, Dr Paul Frescynt, J. A. Belanger, Dr Charles Boissvert, J. E. Perreault, J. A. Bernier Joseph Giguère, Wilfrid Richard, L. L. Mercure, Lucien Laroche, Paul Leblanc, maire, Albert Lemieux, Arthur Morissette, Jules Vallee, Alphonse Legendre, E. A. Grenier, Cyrille Baillargeon, Rosaire Poirier, Luc-Lin Bourque, Dominique Lemieux, Gédéon Lafontaine, J. Victor Lachance, Evariste Bernier, Edmond L'Heureux, Simon Drouin, Wellie Grondin, L. Philippe Poulin et autres.

A l'Église, la levée du corps fut faite par M. le curé Eustache Brault, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Paul Gagnon et Sylvio Burke. La quête fut faite par MM. J. A. Roberge et Eugène Huard.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, Monsieur Marceau, trois enfants, dont deux fils, MM. Gérard et Roland Marceau, une fille, Mlle Simone Marceau; six petits-enfants: Mlles Rolande, Edith et Louise Marceau, M. Hubert Marceau, M. Jacques et Mlle Hélène Marceau; une sœur: la Révérende Mère Sainte-Arsène, des Religieuses de Jésus-Marie, de Sillery.

La politique à Québec

"La campagne canadienne-française a été la gardienne des plus saines traditions de notre race. L'attachement au sol est un élément qui aide considérablement la province à faire face aux multiples problèmes difficiles qui se posent à la suite de la guerre. Bref, l'agriculture est le principal facteur de stabilité de notre économie. Dans l'époque critique que nous traversons, si propice à la propagation des idées subversives, l'agriculture constitue un point de ralliement, une forteresse imprenable. Elle est une garantie de paix et de sécurité". Voilà l'une des déclarations faites par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, lors de la récente Exposition Provinciale de Québec.

"La terre, a ajouté M. Duplessis, est la plus sûre de toutes les valeurs. L'agriculture est chez nous un rempart contre le danger de la centralisation, qui devient une menace nationale. Nous avons tous le devoir de désirer conserver aux générations de demain le droit de faire des lois, sans la tutelle de qui ce soit, de garder notre langue, de conserver la religion de nos aïeux; en somme, de sauvegarder l'autonomie provinciale, gage de sécurité de notre avenir".

En annonçant la fondation d'une coopérative d'électricité à St-Denis, comté de Montcalm, l'Office de l'électrification rurale déclare que le total de ces coopératives est

Un groupe de Révérends Frères du Collège du Sacre-Coeur avec leurs élèves et quelques religieux de la Congrégation de Notre-Dame, avec leurs élèves, assistaient au service. Plusieurs dames tierciennes représentaient le Tiers-Ordre, confrérie, à laquelle appartenait la défunte.

Aux membres de la famille en deuil, nous reitons l'expression de nos sincères condoléances.

lectriques dans la province est maintenant de 140.

En faisant de la dernière Exposition Provinciale un hommage à la famille, le gouvernement Duplessis a spécialement loué les mérites des familles nombreuses et des familles de colons. Des bourses furent même octroyées dans le but d'aider certaines d'entre elles à faire suivre des études plus avancées à leurs enfants. Sur la recommandation des hon. Laurent Barre et J.-D. Bégin, les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation se sont surpassés, cette année, dans l'aménagement de leurs exhibits. Il convient de les en féliciter chaleureusement. Mentionnons aussi qu'un film magnifique, illustrant la mécanisation de la colonisation, a fait l'admiration des visiteurs.

Le dimanche soir, 29 septembre, à 6 h. 30, l'Union Nationale reprendra la série de ses causeries politiques hebdomadaires, au poste C.K.A.C., Montréal. M. Lévis Lorrain, journaliste et publiciste, prononcera la première causerie.

Non seulement le ministre provincial des Mines, l'hon. Jonathan Robinson, a annoncé l'octroi par son département de 21 bourses d'études en mines, géologie et métallurgie, mais il a lui-même pris part au voyage dans le grand district minier de l'Abitibi et du Témiscamingue de 160 hommes d'affaires en vue de Montréal. Parlant à ce groupe d'hommes choisis, à Val d'Or, M. Robinson leur a fait remarquer que 19 relevés géologiques ont été faits récemment dans ce district par le gouvernement provincial. Il mentionna aussi les chemins construits dans cette région et d'autres qui sont projetés, ajoutant que le gouvernement Duplessis avait pleine conscience des problèmes locaux et qu'il aidait efficacement à les résoudre pour apporter de futurs développements à l'une des plus

AVIS

A cause des grèves qui paralysent les verreries, la Commission des Liqueurs se voit dans l'obligation de demander la coopération du public en vue de récupérer les bouteilles vides. Jusqu'à nouvel ordre, elle rachètera donc les bouteilles ayant servi aux vins et spiritueux. Tous nos magasins sont autorisés à recevoir toute bouteille vide de format régulier de 25, 26 ou 40 onces et à verser 3 cents en retour de chacune d'elles, qui sera en bon état et n'aura pas servi à d'autres fins. Si cet appel donne des résultats satisfaisants, la Commission n'aura pas à exiger la remise de bouteilles vides de chaque acheteur de vins ou spiritueux.

Publiée par

LA COMMISSION DES LIQUEURS
DE QUÉBEC

10 B-P

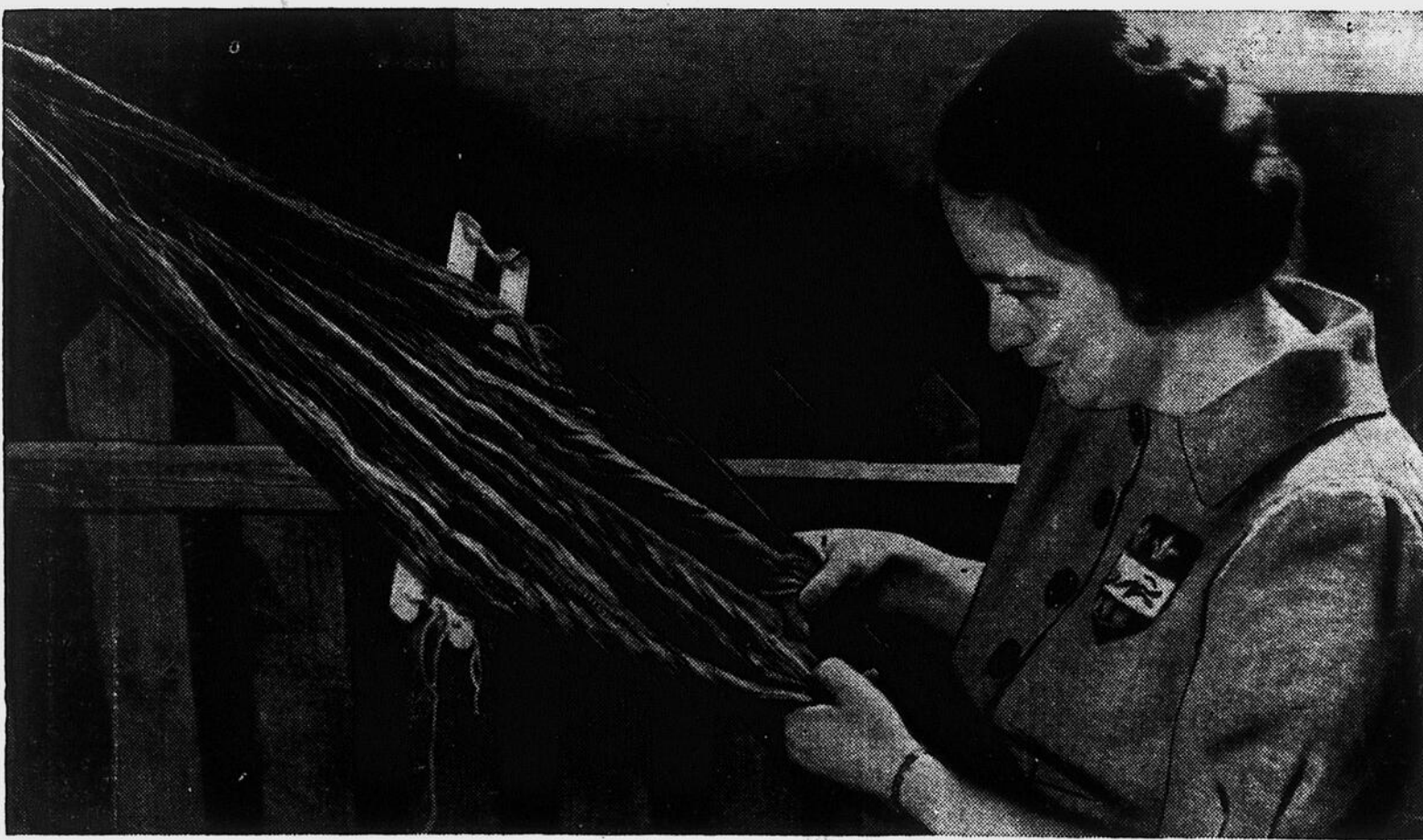
riches contrées de la province.

...

L'éminent spécialiste, le Dr J. A. Vidal, de l'hôpital du Sacre-Coeur, de Cartierville, président du comité national d'action catholique, a été nommé par le gouver-

(suite à la page 7)

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Le tissage de la ceinture flechée traditionnelle

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la ceinture flechée est encore tissée à la main de nos jours? L'origine de cette parure pittoresque remonte à la fin du dix-huitième siècle alors qu'elle fut introduite à l'Assomption, comme moyen d'identification des représentants de compagnies de fourrures concurrentes. De longueurs et de largeurs variées, avec frange à chaque bout, cette ceinture est tissée à la main avec de la laine dure et forte suivant un patron fixé par la tradition. C'est un objet de beauté fort recherché des collectionneurs et des musées.

La ceinture flechée n'est qu'un des produits d'artisanat régional que le gouvernement a encouragé, en établissant 18 écoles et 22 centres d'enseignement professionnel. Des expositions bien réussies ont attiré l'attention des étrangers sur ces produits qui se vendent facilement dans les grands magasins.

Voici donc une autre preuve de projets pro-

pres à inspirer l'entérêt mutuel et partant le respect mutuel, contribuant ainsi au but commun qui fera du Canada une des grandes nations du monde.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

CECI N'EST PAS NÉCESSAIRE

Un soin rationnel de vos pneus, à temps, peut vous épargner beaucoup d'ennuis et de dépenses. Nous pouvons ajouter des milliers de milles aux vieux pneus par un examen régulier... réparant les petites coupures, contusions, fissures qui, négligées, conduisent aux réparations majeures coûteuses. Nos experts réparateurs de pneus, utilisant les matériaux et les méthodes de réparations approuvées Goodyear, sont constamment à votre service. Venez... laissez-nous examiner vos pneus.



GOOD YEAR

Garage Gédéon Blais

147, RUE LAVAL
LAC MEGANTIC, Qué

Congrès de l'Association forestière des Cantons de l'Est à Victoriaville

LE 4 OCTOBRE

Le congrès annuel de l'Association forestière des Cantons de l'Est se tiendra à Victoriaville, le 4 octobre prochain, sous la présidence de M. Séraphin Bolduc, industriel de Beauceville, annonçant les directeurs de cette association.

Les assemblées se tiendront à l'hôtel de ville de l'endroit et l'ouverture officielle aura lieu, à 9 heures, le matin du 4. Il y aura allocution par le maire et le curé. Le programme comprend encore un rapport forestier qui sera présenté en assemblée par M. Ernest Dupuis, ingénieur forestier au service de la compagnie Brompton Pulp and Paper.

Le soir, il y aura un grand banquet au manège militaire, à 7 h. 30. Le conférencier invité sera alors M. Edgar Porter, ingénieur forestier conseil, de Québec, qui traitera de "L'économie forestière dans les Cantons de l'Est". On procédera également à la présentation d'une bourse de \$100 offerte par l'Association Forestière du Québec au vainqueur du concours de sylviculture et d'aménagement forestier. Le nom de ce vainqueur sera connu sous peu. L'an dernier, le prix a été remporté par un concurrent de la région du Nord de Montréal.

On rappelle que les dames sont invitées à prendre part à ce congrès. Un programme spécial a été préparé pour elles. Elles pourront visiter le musée Sir Wilfrid Laurier à Arthabaska et la Croix lumineuse. Le trajet à ces endroits se fera en autobus.

Plusieurs représentants du gouvernement, les maires des municipalités ou villes des Cantons de l'Est de même que tous ceux qui

s'intéressent aux forêts en général sont invités à ce congrès. Plus particulièrement, les industriels dans le bois, les manufacturiers de portes et châssis, les propriétaires de limites à bois, les directeurs de moulins à papier assisteront en nombre au congrès de Victoriaville. En somme tous ceux qui s'intéressent à la conservation, à l'exploitation rationnelle des forêts, les membres des cercles de l'U.C.C. trouveront avantage à prendre part aux nombreuses délibérations qui auront lieu le 4 octobre prochain.

L'Association forestière des Cantons de l'Est groupe des membres des comtés de Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Wolfe, Compton, Sherbrooke, Brome, Missisquoi, Stanstead, Shefford, Nicolet, Drummond, Richmond, Arthabaska et Yamaska.

Les directeurs de cette association sont les suivants :
Président: M. Séraphin Bolduc; vice-président: M. T.-A. Earley; 2ème vice-président: M. L.-P. Thibodeau; secrétaire-gérant: M. Lucien Bédard, i.f.; trésorier: M. le chanoine A. Malouin.

Conseil exécutif: M. Lucien Arcand, président, Victoriaville; M. W. Blackburn, G.F., Lac-Mégantic; M. Elwood Wilson, i.f., Knowlton; M. Ernest Dupuis, i.f., East-Angus.

Directeurs: M. Séraphin Bolduc, M.M. J.-A. Ste-Marie, Louis-Ph. Thibodeau, Hon. Henri-R. Renault; Ernest Dupuis, i.f., chanoine A. Malouin, Paul Cliche; T.-A. Earley, l'abbé Roméo Laurencelle, chanoine J.-W. Coderre, Elwood Wilson, i.f., l'abbé Geor. Pinard; J.-P. Gonthier, G. M. Stearns, Roger-R. Côté, i.f., Alphonse Guimont, i.f. W. Blackburn, G.F., J.-A. Plante, agronome, Philippe Granger, agronome, hon. J.-S. Bourque, Even-G. Catcarth; L. Arcand, Le Bolduc, l'abbé J.-Alphonse Labbé, Lucien Bédard, i.f., Gérard Thibodeau, Gérard Laferté, J.-E. Larochelle, J.-Art Reed, R.-B. Call.

Les voyages

Shawinigan Falls — "Les voyages étaient difficiles durant la guerre, à cause du transport des troupes et du matériel roulant. Aujourd'hui le transport des troupes est terminé et le rapatriement des démobilisés est sur le point de prendre fin, cependant les voyages continuent d'être difficiles, à cause des grèves. Le matériel roulant est rare. Les compagnies de chemin de fer ont de la difficulté à se procurer des wagons et des locomotives. L'acier nécessaire à la construction du matériel ferroviaire fait défaut. Tout cela à cause des grèves."

C'est ce qu'a déclaré M. P.-E. Gingras, commissaire du Trafic-Voyageurs au Pacifique Canadien, au cours d'une causerie qu'il a prononcée au dîner de la Chambre de Commerce locale, à l'hôtel New Vendome. M. Gingras était le conférencier invité de la Chambre de Commerce de Shawinigan-Falls, et il a traité un sujet très instructif, celui des "Voyages".

Il convient d'ajouter, toutefois, que M. Gingras a déclaré que les difficultés de voyage seront bientôt applanies et que, probablement l'an prochain, les conditions seront redevenues normales. Au service d'une compagnie de

transport ferroviaire depuis au-delà de 30 ans, M. Gingras a beaucoup voyagé et il parle d'abondance quand il aborde la question des voyages. C'est dire que sa causerie a été fort goûtée. Il a fait faire à ses auditeurs un magnifique voyage en Amérique du Nord, de Halifax à la côte du Pacifique, en passant par les Grands Lacs, puis jusqu'au pays du soleil de minuit, l'Alaska et le Yukon. Avant le départ imaginaire, il a cependant dit quelques mots au sujet du coût d'un train. Un train en marche, c'est un hôtel sur roues, un hôtel de luxe. Quand on sait qu'un wagon ordinaire climatise vaut au-delà de \$100,000, on peut se faire une idée du coût total d'un train d'une dizaine de wagons, comprenant wagons à bagages, wagons-lits, wagons-salons et wagons-restaurants. Et il faut ajouter à cela le coût de la locomotive qui peut s'élever jusqu'à \$150,000.

Yankee Doodle

L'origine de Yankee Doodle remonte au temps de Cromwell. C'est une chanson satirique qu'on lui a décernée lors de son entrée à Oxford sur un petit cheval et portant dans son chapeau une plume nouée en macaroni. Les chahutiers d'alors lui ont décoché ce coup et rendu fameux depuis.

"Yankee Doodle came to town
Upon a little pony
With a feather in his hat
Upon a macaroni."

Le nom Yankee Doodle était alors le titre de dérision des cavaliers de Cromwell.

Les royalistes ont apporté ce couplet avec eux en Amérique. Quand le fermier américain, enragé de leurs exactions, a commencé à aller au village chercher des munitions et une arbalète qu'il rapportait à sa ferme en prévision de la guerre, cachés sous une charge de foin, les royalistes changèrent les paroles, mais pas le ton. Ils chantaient alors :

"Yankee Doodle came to town
Porto buy a firelock
We will tar and feather him
And so we will John Hancock."

Mais le Yankee eut sa revanche. Quand à Lexington les habits rouges se sauvaient à toutes jambes après avoir été battus par les fermiers l'air s'éleva de toutes les

poitrines. "Yankee Doodle came to town", et depuis, la ou sont allées les étoiles du drapeau américain, là aussi on a entendu l'air populaire et national "Yankee Doodle".

Le tricentenaire...

(suite de la page 5)

tier III et de Louise Belanger, ancêtres de Mgr Cloutier.

"La côte de Beauce, avec son sol d'une inépuisable fertilité, offrait à l'ardeur de ses courageux pionniers un morceau trop friand pour ne pas les mettre en appétit. Aussi son sol vierge fut-il le premier déchiré par le soc du laboureur. Nous l'avons déjà vu, dans cette partie de la côte qui forme aujourd'hui le territoire de la paroisse de Saint-Anne, les premières habitations remontent aux années 1648 ou 1650.

"Cependant les années s'écoulaient et les habitants n'avaient pas encore de chapelle où ils pussent se réunir pour assister aux divins offices. Les missionnaires en étaient toujours à célébrer les saints mystères et à administrer les sacrements dans des maisons de particuliers. Ces vaillants colons n'avaient qu'une voix pour appeler le jour où allait s'élever au milieu d'eux la chapelle tant désirée.

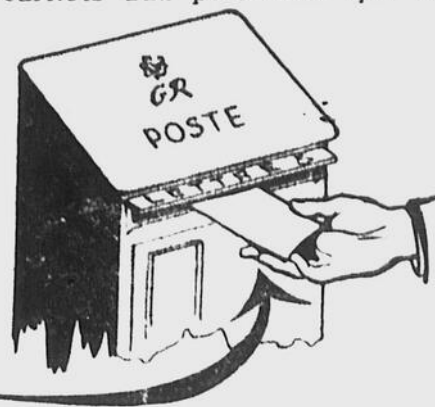
"Un d'entre eux, le sieur Etienne Lessard, prit l'initiative de la pieuse entreprise. Cet homme honorable, rempli de piété et du désir de "contribuer en quelque chose à la gloire de Dieu et à son service, et voyant l'inclination et la dévotion que les habitants de Beauce ont depuis longtemps d'avoir une église ou chapelle dans laquelle ils puissent assister au service divin et participer aux sacrements de notre sainte Eglise", offrit spontanément de donner une terre de deux arpents de front sur une lieue et demie de profondeur. Il mit comme condition que l'on commencerait cette année même (1658) la construction du bâtiment dans l'endroit que l'autorité religieuse trouverait convenable. M. de Queylus, grand vicaire et curé de Québec, s'empresse d'accepter cette offre généreuse. L'acte de donation fut passé le 8 mars

La charpente de la première "1658", (Annales de S. A. 1905) chapelle, commencée en 1658, avait été fort endommagée par les eaux de la haute marée. On dé-

A ceux qui n'ont pas encore leur NOUVEAU CARNET DE RATIONNEMENT

Il est impossible aux succursales et aux comités locaux du rationnement de remettre actuellement des carnets aux personnes qui se présentent à ces bureaux.

Vous obtiendrez votre carnet No 6 en envoyant sous enveloppe, par la poste, la formule de demande au comité local du rationnement le plus rapproché de chez vous



La formule de demande se trouve à la fin du carnet No 5, sur la carte verte R.B. 191.

Avec soin de bien remplir cette carte et d'y inscrire en lettres moules, vos nom et adresse avant de la mettre à la poste.

LES DEMANDES DES RETARDATAIRES seront soumises à l'Administration du rationnement, et les carnets demandés seront ensuite expédiés aussi vite que possible.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

CHANGEMENT DANS

les heures de TRAVAIL DE VOYAGEURS

et

SERVICE D'AUTOBUS

Dimanche le 29 SEPTEMBRE

Pour renseignements, s'adresser aux agents

QUEBEC CENTRAL



COMMENT puis-je garder mes pneus en service?



Venez les faire examiner régulièrement; nous réparons les coupures et nous vulcanisons les points faibles.

Réparations et Vulcanisation Par des Experts

POUR LE SERVICE DE PNEUS
GOOD YEAR
COMPLET—VOYEZ

Garage J. A. Grondin
LAMBTON
Cité Frontenac

Dr Charles Boisvert

CORONER

Médecine générale

SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

ETUDE LEGALE DE

Mtre Louis-Philippe Cliche

L. L. L.

Avocat du Barreau de St-François

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

NOTRE ENNEMI LE PLUS DANGEREUX EST L'INFLATION.

LE CONTRÔLE DES PRIX AIDE À LA COMBATTRE!

BRASSERIE BOSWELL

Docteur Tancrède Fi-et, M. D. L.

MÉDECINE GÉNÉRALE

Spécialités: Maladies de la femme. Traitements électriques.
Heures de bureau: de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
Bureau: 31, rue Frontenac (près du théâtre)
Tél.: 135-W
Résidence: 46, rue Champlain
Tél.: 135-J (pour la nuit)
Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

Le tricentenaire des familles Lessard en 1947**L'ANCEstre DES LESSARD**

A-t-on des renseignements sur le lieu d'origine d'Etienne de Lessard, demandait un correspondant du "Bulletin", en mars 1904 (Vol. 10, p. 96). On nous a les renseignements désirés, mais ils sont contradictoires. Pour Sulte, Etienne de Lessard est de Sens, en Champagne. Tanguay se contente d'écrire qu'il est de l'évêché de Sens. D'après Ferland, Etienne de Lessard serait de Chambois, évêché de Soez. On nous a pris connaissance de l'acte original de mariage où l'on s'exprime ainsi: "Je Joseph Ponceau ai interrogé Etienne de Lessard, fils de Jacques de Lessard et de Marie Hersson (?) de la paroisse de Chambois, en l'évêché de Sens".

Chambois s'orthographe actuellement Chambois. D'après la Grande Encyclopédie, Chambois est une commune du département de l'Orne (Normandie), arrondissement d'Argentan, canton de Trun, à peu de distance de la rive droite

de la Dive; 525 hab. On y remarque, dans le château, un donjon du 13e et du 14e siècle et une belle église romane. Chambois est au sud-est de Trun. On peut voir le nom de cette dernière localité dans le "Petit Larousse Illustré", sur la carte du département de l'Orne.

Or, Chambois était de l'évêché de Soez, aujourd'hui Soes, suffragant de Rouen. A notre avis, le rédacteur de l'acte original de mariage avait donc raison de dire qu'Etienne de Lessard était de Chambois, évêché de Soez.

Selon Benjamin Sulte, Etienne Lessard est venu s'établir dans la Nouvelle-France dès 1616. En effet, il est mentionné l'année suivante dans ce passage du "Journal des Jésuites" que nous citons textuellement: "Le 21 juin 1647

Etienne de Lessard revient de Tadoussac apportant les premières nouvelles de France". De ce seul passage les "Annales de la Bonne Sainte Anne", année 1905, p. 72, infèrent qu'Etienne Lessard était navigateur; ce n'est guère probable.

L'ancêtre Lessard était-il de la noblesse? Nous l'ignorons, car nous n'avons fait dans le but de le savoir, aucune recherche en France. Toutefois il fut toujours tenu en très haute considération dans la colonie. A son mariage, célébré à Québec le 8 avril 1652, avec Marguerite Sevestre, fille de Charles Sevestre, seigneur de Lanoraie, furent témoins, d'après le P. Ponceau: M. de Lauzon, gouverneur; M. de Lauzon, fils, sénéchal; puis M. Chartier. Ce dernier, Chartier de Lotbinière, est celui qui devint membre du Conseil Souverain, en 1664, et lieutenant civil et criminel de Québec en 1690. Le troisième fils d'Etienne de Lessard, Pierre, eut l'honneur d'avoir pour parrain le gouverneur même de Québec, Pierre le Voyer, vicomte d'Argenson.

L'ancêtre Lessard fut l'un des premiers colons de Sainte-Anne-de-Beaupré. Les éphémérides de cette paroisse, publiées dans le "Bulletin", en juillet 1924, rappellent que le 8 mars 1658, Etienne de Lessard donne un terrain pour l'érection de la première chapelle en l'honneur de sainte Anne. Trois ans plus tard, en 1661, il donne un nouvel emplacement au pied du grand coteau où l'on construisit une église en colombage pierroté longue de quarante pieds, pour remplacer la chapelle inachevée de 1658 dont la murée avait détruit le "solage".

D'après Sulte, il y eut concession, en 1677, à Etienne Lessard, de la seigneurie de l'île aux Cou-

dres. Comme il ne se proposait pas de la coloniser, il la revendit au séminaire de Québec "qui s'en fit accorder le titre le 14 octobre 1687 et commença à y établir des colons".

De Lessard fut enseigne de milice de la côte de Beaupré (1) Il devint le 27 avril 1688, co-seigneur du fief de Lanoraie (2).

L'ancêtre Lessard décéda à l'âge de quatre-vingts ans, en avril 1703. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Sainte-Anne-de-Beaupré. De son mariage avec Marguerite Sevestre naquirent de nombreux enfants dont huit survécurent: six garçons et deux filles.

Les fils d'Etienne Lessard, au dire de Sulte, ont "obtenu des seigneuries et ont fondé de nombreuses familles dans les districts de Québec et des Trois-Rivières". (3)

L'aîné des enfants Lessard, Etienne et trois de ses frères: Noël, Prisque et Joseph, s'établirent dans la paroisse même de Sainte-Anne où ils eurent une nombreuse descendance et exercèrent une notable influence. Prisque fut même capitaine de milice. Il avait épousé Marie Jacob dit Meunier, fille d'Etienne Jacob, notaire royal et juge de paix de la côte de Beaupré.

Dans le recensement de 1762, immédiatement après messieurs du séminaire de Québec, seigneurs de la côte de Beaupré, est nommé Jean Lessard, capitaine; et parmi les autres officiers: Bonaventure Lessard, aide major, puis François Lessard, sergent.

Le second fils d'Etienne Lessard, Charles, s'établit à Québec à la suite de son mariage avec Marie-Anne Caron. Il eut quinze enfants dont deux garçons et six filles se marièrent.

Dans son intéressant ouvrage La colonie du Canada sous la domination française, M. l'abbé Ivanhoë Caron mentionne deux seigneuries du nom de Lessard qui furent concédées à Pierre Lessard, troisième fils d'Etienne et filleul du vicomte d'Argenson, ancien gouverneur de la colonie. L'une de ces seigneuries était située dans le comté actuel de L'Islet et avait une superficie de 7056 arpents; l'autre était située dans celui de Rimouski et avait une étendue trois fois plus considérable: 21168 arpents. Pierre Lessard et son épouse, Barbe Fortin, moururent à trois mois d'intervalle, en 1737, et furent inhumés à L'Islet où ils résidaient. Seules trois filles leur survécurent. M. J.-E. Roy fait connaître ainsi le nom de leurs époux. "A la mort de Pierre Lessard et de sa femme, dit-il, René Lapage, premier seigneur de Rimouski, avait cherché à acquérir la part de leurs héritiers dans cette seigneurie. Dès 1717, on le voit transiger à ce sujet avec Charles Gagnon, capitaine de milice du Château-Richer, Charles Bélanger et Pierre Lefrançois, tous trois mariés à des filles de Pierre Lessard (4). On conçoit aisément que les seigneuries Lessard changèrent de nom avec les nouveaux propriétaires.

L'aînée des deux filles de l'ancêtre Lessard, Marie Thérèse, épousa Jacques Langlois dont elle eut plusieurs enfants, l'une des filles se fit religieuse ursuline, Sr Sainte-Elisabeth, décédée en avril 1759, l'année même de la prise de Québec par les Anglais. Sa sœur cadette, Anne Lessard, se maria à un Breton de Saint-Malo, François Loquet ou Loquel et mourut sans laisser de postérité.

La famille Lessard actuellement l'une des plus nombreuses du pays, est largement représentée dans chaque classe de la société.

1—1652, (8 avril) Québec. Etienne de Lessard, Marguerite Sevestre.

2—1715, (21 janvier) Ste-Anne-de-Beaupré. Joseph Lessard, Madeleine Paquet.

3—1740, (22 février) St-Joachim, Jean-Baptiste Lessard, Marie-Louise Gagné.

4—1769, (23 janvier) St-Joachim, Jean-Baptiste Lessard, Marie-Claire Rancourt.

5—1800, Saint-Joseph de Beau-

ce, François Lessard, Marie Lan-

gelière.

6—1834, St-Joseph de Beauce, Léger Lessard, Marcelline Lachance.

7—R. F. Stephen (Thomas Lessard), ancien directeur de l'Académie Commerciale, Québec.

NOTES

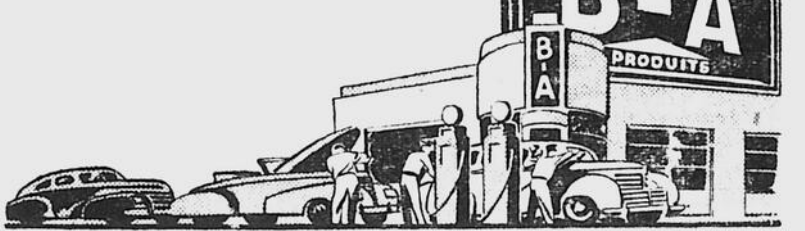
Etienne Lessard III, petit-fils de l'ancêtre a marié en premières

noées, Thérèse Racine, fille de Noël Racine et de Marguerite Gravel. Celle-ci était la fille de Macé-Joseph Gravel, l'ancêtre de Mgr Gravel.

Jean-Baptiste Lessard, petit-fils de l'ancêtre et fils de Noël Lessard, devint l'époux d'Anne Gagnon, fille de Raphaël Gagnon et de M.-Louise Cloutier. Cette dernière était la fille de Jean Cloutier (suite à la page 6)

ÇA FAIT PARTIE DU SERVICE B-A, MONSIEUR!

► Quand vous conduisez votre véhicule à une station de service, vous avez droit à la meilleure essence et aux meilleurs lubrifiants qu'il soit possible d'acheter—mais vous attendez plus que cela... Les petits services volontaires qui vous évitent des inconvénients. Vous les obtenez tous à la grande enseigne "B-A"... des produits de pétrole supérieurs ainsi qu'une aimable attention personnelle. C'est que le vendeur B-A veut vos affaires et il continuera de vous rendre les mêmes services attentifs quand vous serez devenu client régulier.

B-A POUR LE MEILLEUR SERVICE DANS LE QUÉBEC**"Je ne peux plaider ma cause"****SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX****CHRONIQUE DU DR BAKER**

Rédigée par le Dr Charles B. Baker, D. Sc. V.

**Quelques conseils**

L'éducation d'un chien d'arrêt doit commencer vers l'âge de dix ou douze mois. A cet âge, le chien a déjà perdu la plupart de ses habitudes triviales et il est mentalement et physiquement plus apte au dressage.

Les premières leçons doivent lui enseigner à s'arrêter ou à se coucher au signe ou au commandement; à se lever; à s'approcher et à s'éloigner; à avancer en silence et à rapporter (rien qu'il soit préférable d'ajourner cette dernière leçon à la seconde saison de chasse). Les leçons ne devraient pas durer plus que 15 ou 20 minutes par séance, et on ne devrait pas imposer plus que deux par jour au jeune chien. Flatez le jeune chien quelques minutes après chaque leçon afin de gagner sa confiance.



"Gentilhomme Campagnard" A la campagne, cet élégant chien d'arrêt fait un excellent compagnon personnel. La vie citadine lui convient peu, car il est d'une nature fort active et il lui faut, pour être heureux, de vastes espaces au grand air.

L'obéissance doit être la vertu capitale d'un chien d'arrêt. Le tempérament étant aussi varié chez les chiens que chez les humains, le bon dresseur est donc celui qui comprend son élève et qui applique la méthode de dressage le mieux appropriée au caractère individuel du sujet.

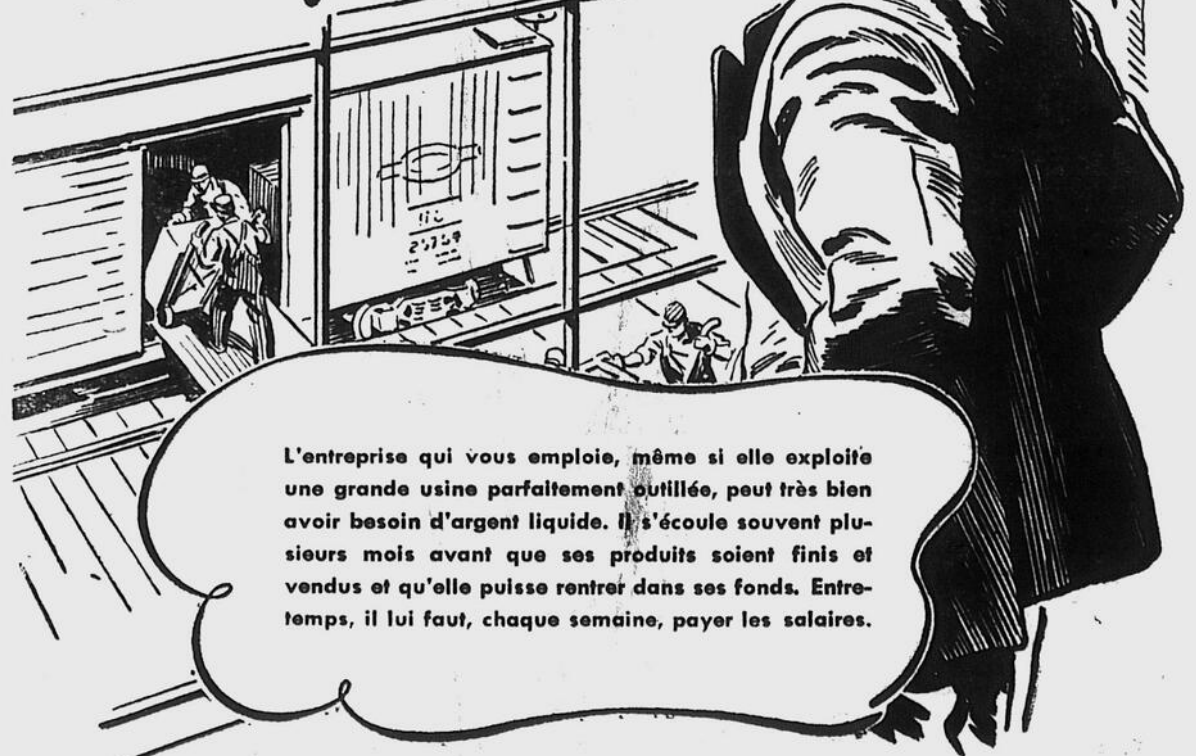
LA BRASSERIE

Frontenac

LIMITÉE

Annonce approuvée et endossée par
LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION
DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

Il ne peut pas toujours attendre son argent..



L'entreprise qui vous emploie, même si elle exploite une grande usine parfaitement outillée, peut très bien avoir besoin d'argent liquide. Il s'écoule souvent plusieurs mois avant que ses produits soient finis et vendus et qu'elle puisse rentrer dans ses fonds. Entre-temps, il lui faut, chaque semaine, payer les salaires.

LE CRÉDIT BANCAIRE COMBLE LA LACUNE

Tous les jours, des entreprises industrielles empruntent aux banques, afin de prévenir toute interruption dans le travail des ouvriers, dans le fonctionnement des machines et dans l'écoulement des marchandises. Le crédit bancaire peut être affecté au paiement des frais courants pendant que les produits sont en voie de fabrication, à la constitution de stocks de matières premières ou à l'achat de pièces de rechange. Lorsque les produits finis ont été vendus et payés, l'emprunt est remboursé.

Les cultivateurs, les pêcheurs et les marchands entrepreneurs utilisent tous le crédit bancaire, afin de pouvoir faire face à leurs besoins financiers à court terme. Ainsi, votre banque aide les Canadiens à maintenir leurs entreprises en pleine activité, à profiter des occasions favorables qu'offrent les marchés, au pays et à l'étranger, à développer leur production. Et cela se traduit par un plus grand nombre d'emplois, par une plus grande abondance de biens et par un niveau de vie plus élevé pour vous et vos compatriotes.



Cette annonce est commanditée par votre banque

Les résolutions de l'U.C.C. au congrès de Québec-Sud

Résumé des résolutions adoptées au congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Québec sud tenu le 27 août à St-Anselme.

La Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Québec-Sud, tenait son congrès à Saint-Anselme de Dorchester, le 27 août dernier. Au cours de ce congrès on a adopté un bon nombre de résolutions dont voici un résumé:

1—Le congrès de Québec-Sud demande aux autorités de la Mutuelle-vie de l'U.C.C. de payer ses propagandistes plus cher.

2—Il demande au gouvernement de payer un octroi sur les "bulldozers" pour les travaux de fermes dans toutes les paroisses rurales de la province.

3—Les congressistes demandent au gouvernement de fournir une pelle mécanique pour terminer les travaux de fossés déjà commencés et pour effectuer d'autres travaux coûteux.

4—L'on demande que le suif des animaux gras expédié soit payé aux cultivateurs qui vendent ces animaux gras.

5—Que la Coopérative fédérée organise une tannerie coopérative de sorte que les peaux pesant plus de 50 livres soient payées entièrement aux cultivateurs.

6—L'on demande aussi que tous les chemins verbalisés soient entretenus par le ministère de la voirie.

7—Que le gouvernement prenne à sa charge l'enlèvement des mauvaises herbes du fossé à la clôture.

8—Les cultivateurs protestent énergiquement contre le fait que le gouvernement anglais paie \$5.00 de plus pour la bacon danois que le prix payé pour la bacon canadien; les membres de l'U.C.C. demandent que le prix du bacon canadien expédié sur le marché anglais soit le même que celui du re.

bacon danois expédié en Angleterre.

9—Les membres de l'U.C.C. demandent aux autorités de leur union de se faire leur interprète auprès des autorités gouvernementales pour obtenir qu'une quantité de grains suffisante à la production agricole soit mise à la disposition des cultivateurs; les approvisionnements de grains et moulées étant avérés rares en ces derniers mois et ils le seront encore plus pour les mois à venir vu le flot de nos exportations de grains vers les pays d'Europe.

10—Le Syndicat de Saint-Anselme demande aux dirigeants de l'U.C.C. de surveiller attentivement l'application de la loi de la taxation des coopératives et ce, dans l'intérêt de la classe agricole.

11—Les membres du Syndicat de Saint-François de Beauce demandent que le prix du beurre soit augmenté de façon à ce que les cultivateurs puissent en produire sans réaliser de déficit mais plutôt avec profit. Ils soumettent cette résolution au congrès pour être étudiée et discutée.

12—Le cercle de l'U.C.C. de St-Marie de Beauce désire que la Fédération de Québec-Sud appuie de façon efficace et pratique la campagne de moralité entreprise par l'Épiscopat de la Province de Québec. Il propose que l'on prêche plus par l'exemple que par la parole.

13—Les membres du cercle de Saint-Anselme demandent à la Fédération de Québec-Sud de mettre à l'étude le problème de l'établissement de la jeunesse rurale. Il désire que le sujet fasse partie du programme des équipes d'études afin que notre jeunesse agricole continue d'être un actif pour la société. Ce n'est que par une aide efficace que l'on réussira à garder notre jeunesse à la campagne.

14—Le cercle de Saint-Joseph demande que l'on mette en garde les institutions coopératives contre les risques financiers qui causent des catastrophes nuisibles au bien de la coopération et vu en particulier, la mauvaise impression

Sur les Ondes

Radio-College

Radio-College reprendra ses émissions le dimanche, 13 octobre, par une causerie de M. Aurèle Séguin, directeur de cette tribune de Radio-Canada.

Le programme de la saison qui débute est à peu près le même que celui de l'an dernier avec cette différence qu'on y ajoute deux nouvelles rubriques, à savoir Un Musée d'art et des entretiens avec sketches portant sur la botanique.

Le Musée d'art, le dimanche, consistera dans des études sur la peinture, la sculpture, l'architecture, etc., études confiées à Madame Annette Leduc. Il consistera également dans l'audition d'œuvres orchestrales sous la direction de Roland Leduc.

Tant qu'à la cité des Plantes, le mardi, la formule cette année est nouvelle, en ce sens qu'il y aura des dialogues sur la botanique avec sketches sous le titre "Par monts et par vaux". L'auteur de ce sketch sera Mlle Jeanne Daigle.

Au théâtre classique qui passera le dimanche, l'affiche porte les titres d'auteurs anglais et allemands, comme par exemple, "Romeo et Juliette", "Othello", de Shakespeare, "Guillaume Tell", de Schiller et "Faust", de Goethe. Radio-Canada a confié à M. Jean-Charles Bonenfant l'explication des œuvres.

Mlle Marie-Claire Daveluy présentera une série de sketches historiques sous le titre "Régiment".

14—Le cercle de Saint-Joseph demande que l'on mette en garde les institutions coopératives contre les risques financiers qui causent des catastrophes nuisibles au bien de la coopération et vu en particulier, la mauvaise impres-

de Carignan".

Le reste du programme de Radio-College, comme on vient de le dire, ne diffère guère de celui de la saison dernière. C'est ainsi que M. Leon Lortie reprendra ses cours sous la rubrique "Les lois de la nature". Il a donné à ses études le titre "Magnétisme et électricité".

M. Louis Bourgoïn poursuivra son histoire des sciences. Ses travaux seront suivis de sketches scientifiques écrits en collaboration par MM. Bourgoïn et Lortie. Ces émissions sont transmises le lundi.

L'abbé R. Llewellyn, aumônier de l'Association des étudiants à Montréal, nous entretiendra de nouveau "Des fables de La Fontaine", le dimanche.

Quant aux études bibliques confiées au Rev. Père Malo, O.F.M., elles prendront le titre suivant: "L'Épouvantable conflit de deux amours". Le même jour, c'est-à-dire le mercredi au Cercle d'Étude, il y aura des interviews sur les mouvements de culture et sur l'éducation au Canada français.

Jean Vallerand qui reprendra ses travaux "d'initiation à la musique", le vendredi, les a intitulés "Musique et civilisation occidentale".

Il faut encore signaler, pour l'émission du jeudi, des sketches de Fulgence Charpentier, historiques et modernes, sous le titre "De la Renaissance à la Résistance".

Et enfin, "Avez-vous lu?", où seront discutés plusieurs sujets relatifs à l'enseignement, à la lecture, etc.

M. Séguin nous dit que l'horaire comprend quinze émissions par semaine. Il a pour assistants dans la préparation de ces programmes, MM. Gérard Lamarche et Florent Forget.

De Ste-Anne de Beaupre

La cérémonie qui se déroulera à Ste-Anne de Beaupre le dimanche, 22 septembre, celle de la bénédiction et de l'inauguration du nouveau carillon de la Basilique donnera lieu à un reportage que transmettra Radio-Canada, de cinq heures à cinq heures et demie. Ce reportage consistera en une rétrospective des événements de la journée.

L'équipe sportive

Radio-Canada vient de confier sa chronique sportive à M. Paul Parizeau, journaliste montréalais. M. Jean-Maurice Bailly, annonceur et réalisateur des émissions sportives, continuera d'occuper cette tribune, pour former avec Paul Parizeau l'équipe sportive de Radio-Canada.

Cette chronique passe maintenant tous les jours à 6 h 25, après la 3ème édition de Radio-Journal.

Les émotions d'un barbier

Le marquis de Lagnyville qui vivait au XVIIe siècle, eut deux fils jumeaux, à qui l'on donna les noms de comte de Lagnyville et de comte d'Autricourt, et qui furent ce lèbres par leur ressemblance.

Cette ressemblance était telle que lorsque ces deux frères s'habillaient l'un comme l'autre, leurs domestiques ne pouvaient les reconnaître et leurs parents eux-mêmes s'y méprenaient.

Ils entrèrent tous deux dans l'armée du roi, et furent promus ensemble capitaines de cavalerie. Il leur arrivait fréquemment de se rencontrer sans se reconnaître, et de se placer à la tête de l'escadron l'un de l'autre, sans que les officiers ni les soldats se doutassent de ce changement.

Le comte de Lagnyville fit un jour appeler chez lui un barbier de l'endroit et le pria de le raser.

Le barbier se mit en devoir de remplir cette tâche, et il en avait accompli la moitié, c'est-à-dire que tout un côté de la figure du comte de Lagnyville était rasé, quand celui-ci, sous un prétexte quelconque, le pria de l'excuser et passa dans une pièce voisine.

Dans cette pièce se trouvait l'autre jumeau, le comte d'Autricourt. Il s'empresse de mettre la robe de chambre de son frère, s'attache la serviette au cou, et vient s'asseoir à la place de M. de Lagnyville.

Le barbier, qui s'apprêtait à raser l'autre côté, pousse un cri de stupeur en voyant qu'un instant la barbe est rasée. Sa stupeur, sa frayeur, fut si violente, qu'il faillit s'évanouir.

Profitant de ce trouble, M. d'Autricourt sortit, et M. de Lagnyville, à demi rasé, revint prendre sa place première. Nouvelle stupeur du barbier, qui croyait



Trop est trop!

Tout comme un tableau téléphonique, il n'existe que tant de lignes, tant de téléphonistes et quand le tableau est complet certains appels sont nécessairement retardés.

Nous regrettons ces retards inévitables. Mais, seulement au cours des deux dernières années, le nombre des communications a presque doublé! Pour couvrir ce volume accru, nous installons de nouvelles lignes, nous remplaçons les appareils anciens par des appareils essentiels, nous achetons des matériaux essentiels, nous faisons des programmes d'expansion. Ce retard se fait sentir sur toute la ligne. Il nous affecte quand la téléphoniste est incapable de répondre immédiatement.

Quand cela arrive, veuillez vous rappeler qu'il y a toujours plus d'appareils que de lignes, et qu'elle vous répondra sitôt qu'elle le pourra.



La politique...

(suite de la page 4)

à la dernière session provinciale et qui coûtera un montant de dix millions à la lutte anti-tuberculeuse au cours des 4 prochaines années. Le plan de campagne arrêté par le Dr Vidal comporte quatre éléments: éducation, dépistage, hospitalisation, réhabilitation.

L'hon. Romeo Lorrain, ministre des Travaux Publics, annonce la construction d'un pont d'environ \$200,000 à St-Casimir, sur la rivière Yamaska traversée par la route Montréal-Sherbrooke. Ce pont aura une longueur de 318 pieds et une largeur de 36, avec deux trottoirs de 6 pieds.

Le secrétaire provincial, l'hon. Louis-Claude, annonce la nomination de M. Roland H. Charlebois, au poste de directeur de l'École des Beaux-Arts, à Montréal. Il succède à M. Charles Maillard qui a pris sa retraite.

Pensées

Rien ne prépare deux âmes à l'amitié comme la ressemblance des destins, surtout quand ces destins sont malheureux.

Chateaubriand

La vie n'appartient pas tout à l'amour. Les habitudes, les circonstances, les souvenirs créent autour de nous, je ne sais quel enlacement que la passion même ne peut détruire. Brisé pour un moment, il se reforme et le cœur va droit à bout du chemin.

Mme de Staël

Il n'est des destins comme des aurores: les uns s'élèvent rayonnantes de mille lueurs, les autres noyées dans de sombres nuages.

E. Souvestre

L'expérience est un médecin qui arrive jamais qu'après la maladie.

LA MODÉRATION

promet un avenir resplendissant

Parce que nous sommes un peuple modéré, le Canada est peut-être, de tous les pays qui ont activement participé à la guerre, celui qui a le mieux gardé son équilibre. Le fait est tout à l'honneur de la politique d'ensemble du gouvernement et de la sagesse fondamentale des Canadiens.

Le Canada peut donc compter sur un brillant avenir.

Cependant, pour assurer la réalisation de cet avenir, il nous faut continuer de vivre selon notre principe de modération. Il nous faut continuer de pratiquer cette modération dans tous les domaines.

Céder présentement au désir bien naturel de nous procurer tout ce qui est encore rare sur le marché, ce serait sûrement provoquer le désastre de l'inflation.

Ce n'est pas notre façon d'agir.

La Maison Seagram suggère que nous restions modérés dans la vie de chaque jour afin que le glorieux avenir promis au Canada puisse se réaliser dans toute son ampleur.



LA MAISON SEAGRAM

Les hommes qui pensent à demain

observent aujourd'hui la modération!

CHUT!
plus un mot



En disant *vivace*, vous dites tout! *Vivace* est le mot des connaisseurs pour décrire la saveur fraîche et animée du thé Lipton... une saveur jamais fade ou insipide... qui a toujours du corps. Pour connaître une satisfaction suprême et un plaisir sans rival, adoptez le thé Lipton, au goût vivace, sans tarder.

Vivace
est la SAVEUR DU THE LIPTON

Salle Blais

LE RENDEZ-VOUS DES AMATEURS DE QUILLES.

En plus de s'amuser, les amateurs de quilles ont, chaque semaine, l'occasion de gagner de magnifiques prix.

VENEZ TENTER VOTRE CHANCE

SALLE DE OUILLES

Albert BLAIS, propriétaire LAC MEGANTIC
107, rue Frontenac

Placez-vous les pieds!

Placez-vous les pieds... dans une chaussure confortable, durable, et vous supporterez plus facilement les fatigues de chaque jour. Si vous désirez vous chauffer à votre goût, venez visiter notre assortiment complet de chaussures pour dames, hommes et enfants.

Chaque semaine un SPECIAL vous attend. Voyez l'annonce de ces spéciaux dans nos vitrines.

Toujours en mains un stock de harnais de travail et de route. Demandez nos prix.

Raoul Lavalée

Marchand de Chaussures
Rue LAVAL LAC-MEGANTIC, Qué.

4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

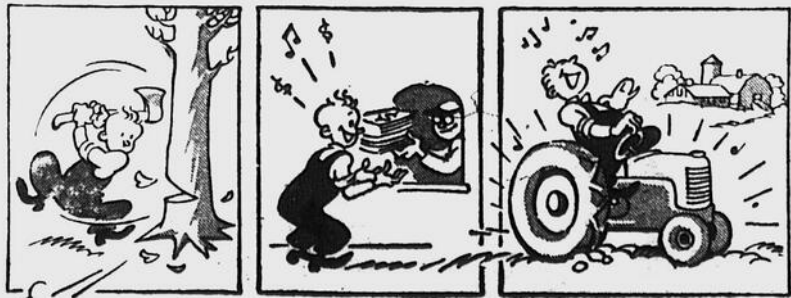
CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME!!



Gagnez de
L'ARGENT
SUPPLÉMENTAIRE
à couper du
bois de pulpe

RAPPORTEZ-VOUS

- à votre Bureau National de Placement le plus rapproché
- à votre Comité Local de Production Agricole
- à votre Représentant Agricole Provincial
- à un représentant autorisé d'une compagnie de pulpe et de papier.



EMPLOIS POUR coupeurs — charretiers — constructeurs de camps — conducteurs de camions et de tracteurs — forgerons — cuisiniers — et autres.

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

Le "Lutin de l'école de Dorset en 1943-44

— PORTRAIT —

Connaissez-vous Augustin? Un petit bout d'homme de dix ans, haut comme ça... débordant de vie et de santé, frétilant comme une anguille, actif comme une abeille, vif comme un écureuil. Il a du vif argent dans les veines, il remue sans cesse, la paresse n'est certes pas son lot. Le tout-petit blond, du ciel plein les yeux, le teint frais comme une rose au matin; sa petite frimousse est agréable à voir, surtout quand un large sourire l'épanouit.

Dame nature l'a doué d'une belle intelligence, il se classe toujours premier, malgré les quelques notes que lui font perdre ses taquineries sans fin et sa langue un peu longue. Il est d'une prévenance sans pareille, il vient au devant de mes désirs; sa générosité ne connaît pas de bornes, un compagnon a-t-il besoin d'un crayon? vite Augustin lui prête le plus long et le plus beau, lui, il prendra le petit bout, si ça ne fait pas il se mettra en quête d'un. "J'ai prêté le mien, se dit-il, les autres me prêteront le leur".

Pauvre Augustin! Il est souvent obligé de frapper à plusieurs portes, avant d'avoir une réponse; il ne peut comprendre que "Séraphin Poudrier" ait des associés dans la classe... La grande partie de ses sous est apportée pour la Sainte-Enfance; il a déjà acheté un petit Chinois, un autre est en route pour le ciel; on compte aussi nombre de sacrifices et de mortifications, à son crédit. Rien ne lui coûte, il est toujours prêt... Que le chemin à parcourir soit jonché de fleurs ou parsemé de cailloux, il est de son devoir d'y passer, il y passera. Le devoir avant tout, le plaisir après, c'est la maxime qu'il met toujours en pratique. Mais... me direz-vous, il est parfait cet enfant. Presque. Ses grandes qualités voilent ses petits défauts que je vous dévoilerai. Il est prompt à se fâcher, mais plus prompt encore à revenir. Il est très mal à l'ordre, il lui faudrait trois tables pour y mettre livres, cahiers, papiers et boîtes de toutes dimensions. Ce n'est pas étonnant qu'il ait toujours quelque chose de perdu. On peut dire qu'il passe les trois-quarts de son temps à prêter, et l'autre quart à chercher... Il est taquin, querelleur, mais... n'est-ce pas naturel chez un petit garçon de son âge?

C'est aux récréations surtout qu'il se fait valoir: tire trop fort la "couette" de l'une, donne une chiquenaude à l'autre, une pincette à celui-ci, une jambette à celui-là, on ne cesse de venir se plaindre de ses méfaits. Alors, pour avoir la paix, je suis obligé de sanctionner.

Augustin, lui dis-je, venez-vous

reposer cinq minutes à votre place.

— Mais, maderoiselle, je ne suis pas fatigué.

— Non, ce sont les autres qui sont fatigués de vous.

Alors, la binette baasse, et le pied traînant, il se dirige vers son siège. Le petit nuage est vite dissipé, car vous savez qu'Augustin n'a pas pour deux sous de rancune. Comme il ne peut rester une seconde inactif, il vient aussitôt au pupitre m'offrir ses services, quand je n'ai rien à lui donner pour l'occuper, alors il regagne son siège sort son ardoise, son arithmétique et il compte; il calcule peut-être que s'il avait été plus gentil, il serait encore en récréation avec ses camarades. Les cinq minutes passent... Maderoiselle, voulez-vous que j'aie à jouer, s'il vous plaît? Oui, à la condition que vous soyez plus aimable. — Je vais essayer, maderoiselle. En deux bonds, il a rejoint ses camarades, et il se mêle à leurs jeux. Le restant de la récréation se passe sans incident.

Brave petit bonhomme va, au cœur sympathique et généreux, au regard loyal et sincère, tu feras bien ton chemin dans la vie, tu en possèdes plus qu'il t'en faut pour rendre les tiens heureux et te faire aimer de tes semblables, comme tu sais si bien te faire aimer de ta maîtresse. Et peut-être que plus tard, comme tu en exprimes souvent le désir, Dieu viendra frapper à la porte de ton cœur... Ce sont des âmes fortes et viriles comme la tienne qu'il Lui faut pour travailler à sa vigne. Alors n'hésite pas, pars tout de suite, donne-toi à Lui tout entier. Tu

Vraiment...

Les grèves, qui se continuent à un rythme effarant de par tout le continent, contiennent les éléments de la désintégration complète de notre assiette économique, voire de toute vie sociale. Causées par la malice, l'ignorance, elles sont souvent comme encouragées par le politicien-bureaucrate qui voit dans ces grèves un tremplin pour la propagation de l'empire bureaucratique par tout le pays. La bureaucratie, qui est de système socialiste, s'appuie fort sur la collaboration communiste. Car si les unions qui font la grève ne sont pas toutes communistes elles-mêmes, elles sont dirigées d'ordinaire par des Communistes notoires dont le rédo consiste dans la destruction du capitalisme, sans distinguer dans les exigences de la bonne économie, sans se soucier non plus de la haine et de la misère semées par les grèves.

Et les politiciens de gauche n'ont pas plus de conscience, comme on l'a vu par la récente déclaration de M. Coldwell. Ce qu'ils visent, c'est applaudir, porter appui même à toute grève capable de leur apporter du vote ouvrier aux élections qu'ils appellent sans cesse à grands cris. Ils oublient toutefois de signaler aux ouvriers qu'ils poussent à la grève le fait capital que le régime socialiste, une fois installé au pouvoir, écrase les différends entre ouvriers et

saïs que Dieu les paye royalement ses ouvriers... Ta place au ciel sera plus belle.

L. L., institutrice

Maison et terrains à vendre

Terrains situés sur les chemins de Woburn et Spaulding, à vendre. — Terre située à deux milles seulement de la ville. Bien bâtie. Communiquez avec :

Honoré Mercier

AGENT D'IMMEUBLES

43, rue FRONTENAC

LAC-MEGANTIC, Qué.

patrons avec une cruauté terrible pour l'ouvrier. Le régime Attlee est le plus récent des démonstrateurs sur ce point.

De Jean-Marie Nadeau: "C'est par des prélèvements sur le travail et les résultats de l'utilisation économique des moyens de production que l'Etat effectue les rentrées d'impôts, qui assurent la permanence des services publics et sociaux et pourvoient, de concert avec le marché libre des prix et des salaires, à la répartition du revenu national. Il n'en irait pas autrement en régime socialiste, comme nous l'apprennent les expériences russe, néo-zélandaise et australienne. Il arrive même, et c'est le cas de la révolution soviétique, qu'une classe toute entière, la classe agricole, soit appelée à faire, et dans une mesure disproportionnée à son importance, les frais des expériences d'industrialisation entreprises par l'Etat. Sous un régime capitaliste, de graves inconvénients résultent d'une injuste répartition des impôts mais il est sans exemple, toutefois, qu'une classe toute entière soit exploitée à l'avantage des

autres. Le socialisme intégral profite surtout à ses auteurs, c'est-à-dire aux chefs et aux membres du parti unique dont la situation est privilégiée, parce qu'ils ont réussi à mobiliser toute la population à leur service".

Brevets d'invention

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois d'août 1946. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.)

436,170 — Georges Beauregard de Montréal, "Collecteur de saleté".

436,180 — D.-A. Labelle des Trois-Rivières, P. Q., "Distributeur volumétrique d'aliments".

436,188 — J.-H. Rousseau de Montréal, "Bouchon".

436,463 — Roger Fontaine de Montréal, "Briquet de poche".

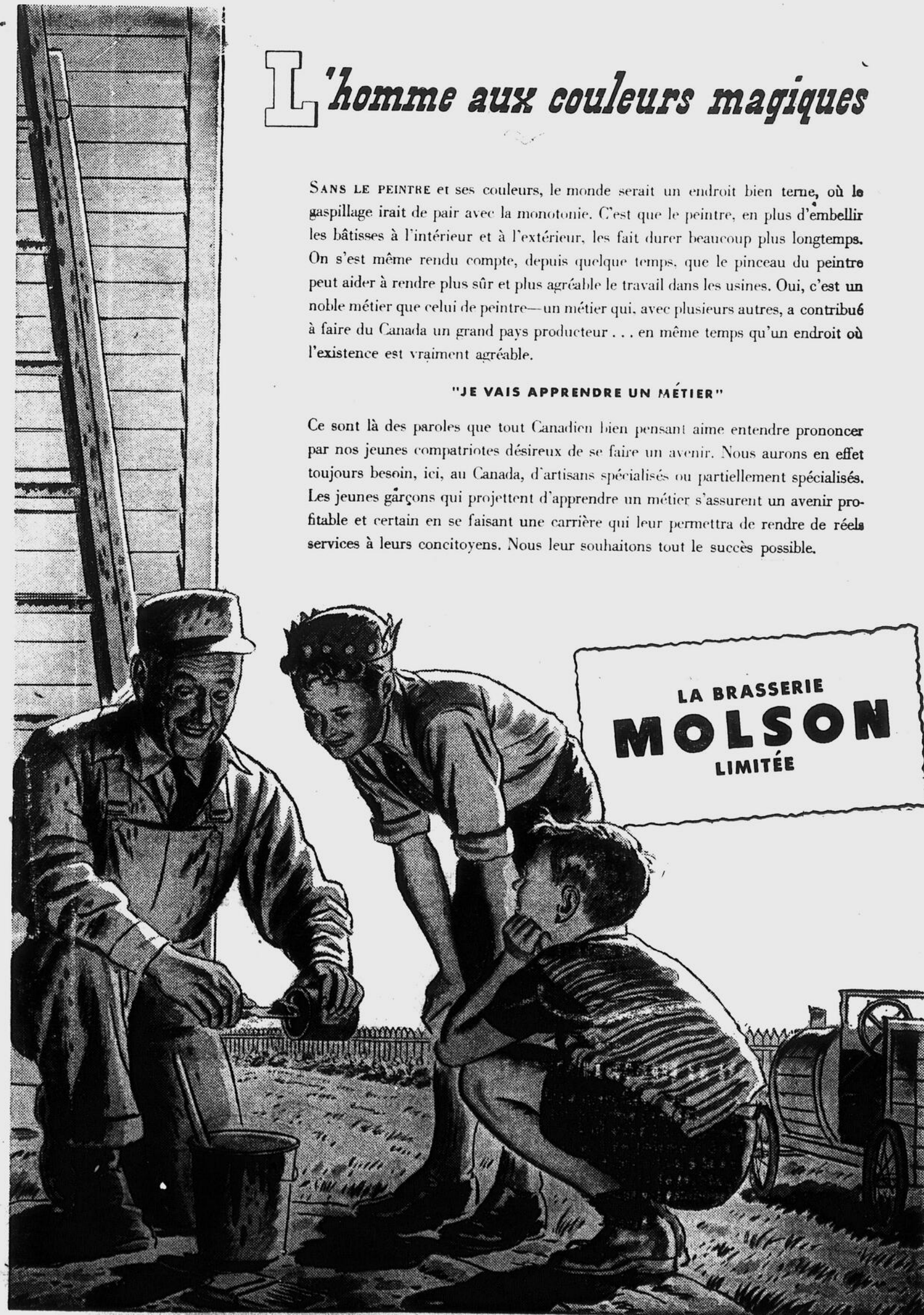
436,575 — Roland Roy, d'Ottawa, Ontario, "Enveloppe et papier à lettre".

L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre — un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.



Nous faisons une spécialité du SERVICE

GOODYEAR

AUTHENTIQUE

LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER A OBTENIR PLUS DE MILLAGE DE VOS PNEUS.

RÉPARATIONS, VULCANISATION, CONSERVATION PAR DES EXPERTS

L.-O. Breton
ST-GEDEON
Cité Frontenac

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél.: 39

Au-dessus de la Pharmacie Rexall

LAC MEGANTIC

Cité FRONTENAC

Au Conseil...

(suite de la dernière page)

gagerait à ne pas acheter d'électricité ailleurs que chez la Shawinigan. La compagnie est prête à retrancher la dite clause, et M. Lacourcière de commenter: "Ainsi cela ne nous empêchera pas de construire une autre dam, quand on le voudra, même si on n'a pas d'eau dans le lac!" On est en mesure de disposer à supprimer la clause 5, permettant à la ville par cette suppression d'en alimenter d'autres; changement dans la clause 22, par laquelle la ville ne pouvait pégérer hors d'un certain rayon, la compagnie accepte d'ajouter les mots: "et dans les rayons permis par la charte de la

ville de Lac Mégantic et ses aménagements"; "on pourra ainsi aller à 15 milles quand on le voudra" d'ajouter M. Lacourcière. Soulignant la clause 31-3, M. Lacourcière fait remarquer qu'elle pouvait comporter certaines difficultés lorsqu'elle fait mention que la ville doit marcher en parallèle avec la compagnie; elle est amandée de manière à dire que la compagnie est consentante que la ville marche en parallèle avec elle excepté dans le cas où le système de la ville ne fonctionnerait pas. Monsieur Lacourcière ajoute ici quelques détails au sujet du montant de \$700.00 que la ville devra verser mensuellement, qu'elle consomme ou non cette valeur en électricité; il fait ressortir l'avantage qu'il y a de le consommer chaque mois afin d'économiser

notre propre réserve.

M. Lacourcière explique encore la clause 31-4 concernant les revenus nets et bruts disant ce qu'on entend par l'un et l'autre; il évalue aussi cette partie du contrat se rapportant au remboursement de \$15,000.00. Au sujet du revenu net, il dit qu'on obtient celui-ci lorsque l'escompte de 7 1/2 % est déduit du coût de l'électricité dépensée. C'est à ce moment où ces escomptes déduits, lorsque les comptes auront tous été acquittés et qu'un montant total de \$50,000 aura été touché par la compagnie, que le remboursement annuel de \$3,000.00 par année sera fait par la compagnie à la ville de Mégantic, jusqu'à ce que le montant du dépôt de \$15,000.00 aura été remboursé. M. Lacourcière dit que lorsqu'on a commencé à négocier avec la compagnie Shawinigan, on nous parlait de \$15,000.00; on comprenait alors que le \$15,000.00 était un dépôt, or c'est une contribution aux dépenses des travaux, tout comme la ville peut la demander et tout comme elle l'a fait dernièrement dans le cas de Sand Bay d'ajouter M. Lacourcière "et je ne crois pas qu'elle ait eu tort", dit-il. Monsieur Lacourcière explique, d'après le contrat, il est permis de penser qu'on pourra récupérer ce montant entièrement, "oui et non", ajoute-t-il, "d'après moi probablement non; je vous mets les choses le plus clairement possible."

Voici de quelle manière le remboursement en question devra se faire, d'après M. Lacourcière: "il sera remboursable \$3,000.00 par année, lorsque \$50,000.00 de revenus auront été accumulés par la compagnie; les remboursements se feront à raison de \$3,000.00 par année, avec intérêt au taux de 3%."

L'échevin Cloutier demande ici s'il y a intérêt pour la ville à signer de préférence un contrat de 10 ans, au lieu de cinq ans, ce à quoi M. Lacourcière répond:

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS ETC

"certainement, car en prenant un contrat de 10 ans, vous ne risquez pas de perdre \$12,000.00 ou \$15,000.00, ensuite c'est que vous réglez le problème de 400 forces pour au moins 10 ans et je ne crois pas que, pour un village comme Lac Mégantic, ce soit exorbitant d'acheter pour 10 ans."

L'échevin Cloutier demande, si dans le cas où la Shawinigan fait subir une baisse à ses taux d'électricité, si la ville serait favorisée de cette baisse durant l'existence de son contrat. M. Lacourcière répond qu'il ne croit pas en la possibilité de faire baisser le taux du contrat. L'échevin Bolduc dit que "c'est au cas où nous aurions alors l'électrification rurale qui semble s'en venir", ajoute-t-il. L'échevin Fortin demande si on ne pourrait pas inclure une clause, à cet effet, dans le contrat, ce à quoi répond M. Lacourcière qu'en interallant telle condition, on pourrait en avoir encore pour six mois à jaser là-dessus. L'échevin Komery suggère qu'on accepte un contrat de cinq ans nous donnant droit à son renouvellement pour cinq autres années, moyennant un avis de douze mois. M. Lacourcière fait remarquer qu'il n'est pas même nécessaire de prendre une option, "c'est dans le cas où les taux d'électricité baisseraient", d'expliquer Monsieur Komery. On discute durant quelques instants encore sur le texte du document qui est devant le conseil pour en venir à la résolution suivante: "Il est proposé par l'échevin Komery, secondé par l'échevin Bellefleur que la ville achète 400 forces électriques de la compagnie Shawinigan aux prix et conditions soumis, et ce, pour une période de 5 ans; que le maire soit autorisé à signer le contrat au nom de la corporation. Adopté unanimement."

La résolution adoptée, quelques membres du conseil continuent la discussion, posant des questions à M. Lacourcière auxquelles ce dernier répond; on applaudit dans l'assistance lorsque M. Lacourcière déclare: "Même si les taux de l'électricité vont en diminuant, ça nous coûterait encore moins cher d'acheter, parce que nous ne serions pas dans une situation comme celle qui existe actuellement."

Lue une lettre de la municipalité de Ditchfield, dont M. Wilfrid Fortin est le secrétaire, dans laquelle on demande le service de l'électricité promis. On voudrait savoir quand la ville sera en mesure de distribuer de l'électricité dans cette municipalité. Dans le cas où elle ne pourrait se rendre compte, on fera des démarches pour l'obtenir ailleurs. Le maire dit que la ville est intéressée à vendre son électricité à la dite municipalité aussitôt que faire se pourra.

Monsieur le maire attire l'attention de M. Eugène Fortin, conseiller de Ditchfield, présent à la séance, sur la discussion qu'on a faite ce soir-là, autour de la question de l'électricité. Le conseiller Fortin fait remarquer que tout ce que sa municipalité demande, c'est que la ligne en question soit complétée le plus tôt possible. Le maire énumère les raisons qui ont motivé le retard apporté à l'exécution de ce projet intéressant la municipalité de Ditchfield.

Lue une lettre de La Ligue des propriétaires, signée de son secrétaire, M. René De Blois, dans laquelle est incluse une résolution passée lors d'une dernière assemblée, et dans laquelle M. Philéas

Lue une lettre de La Ligue des propriétaires, signée de son secrétaire, M. René De Blois, dans laquelle est incluse une résolution passée lors d'une dernière assemblée, et dans laquelle M. Philéas

AVIS

Avis est par les présentes donné que je ne me rends aucunement responsable de toute dette contractée en mon nom par mon épouse, née Thérèse Bédard.

Alexandre BAILLARGEON
MARSBORO

S. 5-12-19-P

Roy propose, secondé par M. Thomas Latulippe, demande que la ville fasse l'acquisition d'un Diesel disponible immédiatement, en attendant l'expropriation ou l'achat de la chaudière de la Lake Mégantic Pulp et le rejet du contrat avec la Shawinigan Water & Power.

Monsieur le maire dit que mercredi dernier, il a rencontré un groupe de membres de La Ligue de Propriétaires, avec lesquels il a discuté la question du Diesel; il dit que les détails fournis sur ce point étaient incomplets et que la chose ne paraissant pas pratique, acheter pour l'industrie. "Quant à l'achat de la chaudière de Lake Mégantic Pulp", dit le maire, "c'est une question de \$600,000.00 et, avant d'en venir là, il en prendrait trop de temps, nous avons donc convenu d'acheter des forces de la Shawinigan."

M. L. Philippe Cléche, en conseil, au nom de son client M. Albert Bedard, au sujet de l'évaluation de la propriété de ce dernier. Il demande que son évaluation soit basée d'après l'article No 522, selon la loi des cités et villages. M. Cléche, qui assiste à la séance, appuie la demande faite par son client et il en donne les raisons. Monsieur le maire dit que les évaluateurs se sont basés sur le fait que Monsieur Bedard ne demeure pas sur ce terrain qui porte une affiche de "lots à vendre", faisant remarquer que le terrain est insuffisant à la vie d'une famille, qu'enfin pour ces raisons, Monsieur Bedard ne peut être considéré comme cultivateur. M. Cléche déclare qu'il est dit, au code, que toute terre en culture doit être évaluée de façon à ce que le propriétaire ne soit pas tenu de payer plus de \$100 dans le cent. Il fait remarquer que la loi a été ainsi faite pour encourager les ouvriers des lieux de posséder un lopin de terre, de sorte que s'il arrive une crise, ils soient en mesure de trouver la leur subsistance, n'ayant pas à demander le secours de la municipalité. Monsieur le maire dit que Monsieur Bedard n'a jamais été cultivateur; qu'il est employé par la compagnie Pacifique Canadien et qu'il ne peut pas, ainsi, être considéré comme cultivateur.

On discute de la chose; l'échevin Roy demande quelle soit mise à l'étude; le maire dit que décision doit être prise séance tenante puis qu'on devra accepter le rôle le plus juste. M. Cléche plaide la cause de son client, Monsieur le maire ne voit pas la possibilité de classer ce cas parmi ceux des cultivateurs.

Lue une lettre de Mme L. A. Royer, dans laquelle cette dernière fait remarquer la hausse qu'a subie son évaluation municipale. Elle attire l'attention sur d'autres évaluations moins élevées que la sienne, et demande justice dans son cas.

Monsieur le maire fait remarquer qu'on a examiné le cas de Mme Royer et qu'il n'y a pas eu hausse; que le seul changement a été fait à cause du transport d'un garage sur la propriété de M. Eddy Couture et dont l'évaluation sera faite au nom de ce dernier.

Lue une lettre de M. Emile Grondin, dans laquelle ce dernier demande un réajustement de son évaluation. Il dit n'avoir pas été considéré comme cultivateur sur le rôle d'évaluation; il a rencontré monsieur le maire à ce sujet, de même que l'échevin Bellefleur et il demande au conseil de faire le changement qui s'impose au rôle.

Le maire confirme les avancées de Monsieur Grondin et il croit que ce dernier doit être réellement considéré comme cultivateur. C'est

Bois de chauffage à vendre

Si vous désirez avoir du bois sec pour l'hiver prochain, donnez votre commande au plus tôt

S'adresser à

Onésime Brulotte

Tél. 119-J

3, rue MacDonald

LAC MEGANTIC, Que.

d'ailleurs la décision qui a été prise lors de la discussion qu'on a eue sur ce sujet.

On revient ensuite sur la question de l'évaluation des propriétés de la Pacifique Canadien, à Lac Mégantic, question déjà discutée lors d'une assemblée précédente. On rappelle que l'évaluation de ces propriétés avait été portée à \$12,200.00, qu'on s'était opposé à cette augmentation, alléguant que la table tournante, évaluée à \$15,000.00, n'était pas taxable, que l'évaluateur a évalué à \$15,000.00, portant une évaluation trop élevée. Monsieur le maire déclare qu'il a, après avoir étudié la question avec les évaluateurs, on a décidé de baisser l'évaluation telle qu'elle était, étant donné qu'il y a la beaucoup de machinerie qu'on ne voit pas, laquelle peut remplir les fonctions exercées par six hommes. Le maire donne aussi une explication sur la valeur des terrains dont l'évaluation a été portée à \$12,200.00, il dit que ces chiffres sont satisfaisants, avant de trouver satisfaisants.

Monsieur L. L. Mercure, gerant de la compagnie Pacifique Canadien à Lac Mégantic, posent à la réunion, prend la parole; il fait un belvédère plaidoyer en faveur de la compagnie qu'il représente dans cette cause. Il énumère les difficultés, il mentionne l'évaluation en question, s'arrêtant particulièrement sur deux, la table tournante et l'évaluateur à centre, dont il définit les fonctions. Il démontre que la table tournante ne doit pas être considérée comme une machine, mais comme une partie de voie ferrée dont on se sert pour permettre aux locomotives de changer de voie. Après avoir fait cet exposé, M. Mercure dit qu'il n'a pas l'intention de vouloir discuter au conseil une ligne de conduite, mais il croit qu'en toute justice on devrait considérer l'évaluation des propriétés de cette compagnie à son mérite. Il établit une comparaison entre les évaluations de la compagnie CPR et celles de quelques établissements de la rue principale à Lac Mégantic.

Pour ces différentes considérations, il demande au conseil de bien vouloir reconsidérer l'évaluation des propriétés du CPR à Lac Mégantic, particulièrement celles sur lesquelles il a attiré l'attention du conseil.

Maire et échevins discutent de la question; monsieur le maire soutient que ce n'est pas son intention qu'on change le travail des évaluateurs, l'échevin Roy suggère que quelqu'un se rende sur les lieux, visiter les propriétés, l'échevin Bolduc dit qu'il est possible qu'une erreur ait été commise et que dans ce cas, il appartient au conseil de la corriger; les échevins Komery et Blais donnent raison à M. Mercure de prendre l'intérêt de la compagnie qu'il représente, faisant remarquer toutefois que dans le passé l'évaluation du CPR n'était pas assez forte. M. Mercure démontre par des chiffres que l'augmentation sur certains items, particulièrement a été exagérée.

Un appel téléphonique, forcé, a de moment, M. Mercure a s'absenté pour quelques minutes pendant lesquelles on étudie d'autres demandes concernant le rôle d'évaluation. Nous reviendrons sur ces demandes et nous continuerons ici à nous intéresser à la question du Pacifique Canadien.

L'échevin Bellefleur trouve l'explication à la page 2)

CE SOIR UNE OU DEUX

ROBOL

POUR LA

Constipation

RÉSULTAT

DEMAIN MATIN

25¢ LA BOITE

Le docteur Jos. Aubut

MEDECIN - CHIRURGIEN

Informe la population de Lac Mégantic et des environs qu'il est de retour à son bureau après avoir poursuivi des études spéciales durant six mois, au FRENCH HOSPITAL, de New-York. Il se tiendra dorénavant au service de sa clientèle à son bureau, au numéro 89, rue Frontenac, au-dessus du Magasin Georges Périot. Tél.: 108.

LES DOCTEURS:

J. Aimé & Lionel Darche

92, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

Lunettes fournies à délai de quelques heures.

EXIGEZ TOUJOURS

LES NOURRITURES

CARONA

POUR BÉTAIL, PORCS, VOLAILLES, SONT LES MEILLEURES

En vente chez

La Société Coopérative Agricole

ALBERT CHOQUETTE

GERANT

LAC MEGANTIC - QUE.



Comme
la
Pluie

L'INFLATION n'a d'égard pour personne. Comme la pluie, elle tombe sur les bons comme sur les autres.

Si, à cause de dépenses inutiles, l'inflation venait à s'abattre sur le Canada, comme elle l'a fait pour d'autres pays, ce serait un malheur qui nous affecterait tous et chacun.

qui affecterait les vagabonds, les prodiges et les adeptes du marché noir, c'est certain.

Mais le fléau de l'inflation attaquerait également les bons, c'est-à-dire, ces braves citoyens, honnêtes et prudents, qui obéissent à la loi et qui ne cherchent pas à satisfaire leurs caprices égoïstes aux dépens de leurs concitoyens.

Heureusement, ces derniers sont la grande majorité au Canada... ce sont les citoyens No 1 du Canada. La victoire contre l'inflation se trouve en leurs mains.

Voici les cinq points essentiels qu'ils auront à suivre en ce qui regarde leur finance personnelle:

- Conserver les obligations de la Victoire et les certificats;
- N'acheter que les marchandises assez abondantes et épargner jusqu'au jour où le marché offrira en grande quantité les articles actuellement rares;
- Ne pas acheter sur le marché noir;
- Garder les assurances;
- Augmenter les épargnes.

Voilà ce qu'on appelle la conservation—première condition de la sécurité personnelle—première vertu du bon citoyen.

C'est pourquoi nous disons

Si vous êtes
un citoyen No 1
vous résoudrez le cas
No 1...

Ce n'est pas de l'égoïsme,
mais la juste compréhension du
fait qu'une collectivité ne vaut
que ce que valent ses citoyens.

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les
sphères de la vie depuis 1817



ÉCONOMISEZ POUR VOUS...ET VOUS ÉCONOMISEREZ POUR LE CANADA

Petites Annonces

AVIS AUX FERMIERES

Les fermiers d'expérience trouveraient à acheter de bonnes terres, avec ou sans rouland, dans paroisses bilingues de l'est d'Ontario et la vallée du Saint-Laurent. Pour renseignements s'adresser à :
L.A. DELORME
Casier Postal 891
CORNWALL, ONTARIO
S. 5-12-19

CHAMBRES A LOUER

Vous cherchez une chambre ? Si oui, adressez-vous à moi, j'en ai à votre disposition. Aussi, service de taxi.
HONORE MERCIER
Tél.: 282-J
43, rue Frontenac, Lac-Mégantic
15-11-46-P

SABLAGE ET FINISSAGE DE PLANCHERS

Je suis à la disposition de ceux qui sont intéressés à faire sabler ou finir des planchers. Travail soigné et satisfaisant. Pour donner à vos planchers une apparence de neuf, adressez-vous à :
WILFRID LAMONTAGNE
Chez Delphis Vachon
Tél.: Woburn 8
R. R. 1, Lac-Mégantic
15-11-46-P

CABINES A VENDRE

Restaurateurs, voici une aubaine. 7 cabines de restaurant à vendre. S'adresser à :
28 rue Frontenac
Lac-Mégantic
Aout 15
Aout 29

TONDEUSES A GAZON A VENDRE

Je vends les tondeuses à gazon (grass-mowers) neuves, modèles nouveaux, perfectionnées, faciles à ajuster. Je fais la réparation des tondeuses usagées, en général. Confiez-moi vos machines pour réparations. Pour plus de renseignements adressez-vous à :
ALEXANDRE PARADIS
12 rue Maisonneuve
Tél.: 134-W
Lac-Mégantic
Aout 15 à nov. 15

ON DEMANDE DES PENSIONNAIRES

Chambres et pension offertes à deux personnes, des jeunes gens de préférence. Les personnes possédant emploi dans le quartier Agnès seraient particulièrement intéressées. Conditions raisonnables. Pour plus de renseignements s'adresser à :
J.-A. BEDARD
178, rue Salaberry
LAC MEGANTIC
S. 19-26-P

EMPLACEMENTS A VENDRE

Quelques emplacements situés sur la rue Salaberry longeant la route nationale; très beaux sites. Belles occasions. Pour plus amples détails et prix s'adresser à :
J.-A. BEDARD
178, rue Salaberry
LAC MEGANTIC
S. 19-26-P

Bonnes et belles maisons, une en briques située au numéro 50, rue Papineau; l'autre en bois, située au numéro 25, rue Laurier. Logements libres aux acheteurs. S'adresser à :
RODOLPHE HAMEL
50, rue Papineau
LAC MEGANTIC
S. 19-26-P

EMPLACEMENTS A VENDRE
Emplacements de 100 pieds x 50 pieds offerts en vente. Pour plus de détails et prix s'adresser à :
ARTHUR DARSERAU
96, rue Salaberry
LAC-MEGANTIC, P. Q.
S. 19-22-P

Roue d'automobile perdue

Une roue montée, automobile Ford 1931, a été perdue sur le chemin de Woburn, de Lac-Mégantic à la Rivière des Araignées, cette semaine. Récompense promise à qui remportera à :

L'ECHO DE FRONTENAC
26, rue Frontenac — Lac-Mégantic

S-19

Notes locales

Il fait beau temps et cette température, nous l'avons depuis plusieurs jours. En dépit de demandes de pluie réitérées, la sécheresse se fait persistante; l'eau est de moins en moins abondante et en plusieurs endroits cet état de choses cause de sérieux ennuis.

Les membres de notre administration municipale se sont réunis lundi soir dernier, en assemblée régulière. Dans une autre colonne de notre présente édition, nous offrons à nos lecteurs un rapport détaillé de cette séance.

Mlle Laurette et François Sévigny ainsi que M. Z. Côté, de Sherbrooke visitaient en fin de semaine M. et Mme Alfred V. Pothier.

Le Docteur et Madame Edouard-Henri Letellier et leur fils François, de Longueuil, ont visité la famille de Mme Jos. E. Letellier. Mlle Cécile Lemay, aussi quelques jours dans la métropole.

Mme Elzéar Pitre est retournée à Cornwall, après avoir passé quelques semaines dans la famille de Mme Raoul Giguère, sa fille et de Monsieur Giguère. Elle a aussi visité d'autres parents de chez nous.

M. et Mme Ruel Dion, leur fils Jacques, M. et Mme Léo Pitre, M. Fernand Pitre, Mme Eddy Hémer-ton, tous de Cornwall, ont visité les familles Raoul Giguère, Léon Leblanc, Adélard Lemoine, Fabien Breton, Roméo Morin et Nazaire Bédard.

M. et Mme Jean-Paul Boileau, leur fillelette Andrée, de Montréal, Mme Lionel Michaud et ses trois enfants, Bernard, Réal et Daniel également de Montréal ont visité la famille de Mme J. E. Letellier. Mlle Colombe Bellefleur est allée à Greenville Me, où elle a visité des parents et les amis.

M. Wilfrid Blais passe quelque temps dans un hôpital des Vétérans, à Québec où il est sous traitements. M. Bertrand Blais, son fils, l'accompagnait jusqu'à Québec.

M. et Mme Henri-Louis Bilodeau Mme Arthur Bolduc, M. et Mme Achille Bilodeau, ainsi que M. Aristide Poulin sont de retour d'une promenade à Berlin, N.H., où ils ont visité des parents.

M. S. R. Page, de Sherbrooke et M. J. E. R. Page, courtiers en assurances, du même endroit, ont passé une couple de jours à Lac-Mégantic, en voyage d'affaires.

Mlle Yolande Turgeon est de retour de Boston, Me, où elle a passé un mois dans la famille de M. Euclide Fluet et chez d'autres parents à Woonsocket, R.I.

M. et Mme Pamphile Poulin, M. et Mme Hubert Jolicoeur, Mlle Murielle Jolicoeur, et M. Yvon Fortin, de Waterville, Me, étaient en visite dans la famille de M. et

Mme Charles Drouin, dimanche dernier.

M. et Mme Roland Blais, de Montréal, passent quelques temps au milieu de leurs parents de chez nous, les familles de M. et Mme Cyrille Baillargeon et de M. et Mme Joseph Laliberté.

Les paroissiens de Lac-Mégantic avaient le plaisir et l'honneur de saluer, au milieu d'eux dimanche dernier, la présence de plusieurs messieurs prêtres de Sherbrooke. Nos distingués visiteurs étaient venus faire chez nous, la collecte en faveur du séminaire de Sherbrooke et à l'occasion de laquelle, ils ont visité toutes nos familles. Avons-nous besoin d'ajouter que le plus sympathique des accueils les attendait partout. En notre église paroissiale, c'est M. le Chanoine Napoléon Pépin qui a prononcé le sermon aux messes de dimanche en faisant un vibrant appel aux paroissiens en faveur de l'œuvre des plus importantes, qu'est celle du Séminaire.

Dans nos registres paroissiaux

Baptêmes

Le 10 septembre a été baptisée Marie, Aline, Gisèle, Liliane, fille de Rosaire Ruel et de Germaine Jagueux. Parrain Jean-Paul Ruel, marraine Jeanine Ruel, frère et sœur de l'enfant.

Le 14 septembre a été baptisé Arthur, Joseph, Yves Gordon fils de Arthur Beauparlant et de Simone Mahitue, de Notre-Dae-des-Bois. Parrain, Arthur St-James, marraine Yvonne Beauparlant.

Le 15 septembre a été baptisée Joseph, Armand, Roland, fils de Armand Thivierge et de Yvonne Mercier. Parrain, Alfred Thivierge, marraine Yvonne Boulanger. Le 15 septembre a été baptisée Marie, Marthe, Mugnette, fille de Edouard Therrien et de Hélène Nadeau. Parrain Alfred Napoléon, marraine Marie Therrien.

Le 15 septembre a été baptisée Marie, Rita, Suzanne, fille de Henri Fontaine et de Aurélie Jacques. Parrain, Lucien Allard, marraine, Rita Jacques.

Le 15 septembre était baptisée Marie, Monique, Denise, fille de Adrien Cameron et de Madeleine Laliberté. Parrain Léo Laliberté, marraine Amanda Couture.

Le 19 septembre était baptisée Joseph, René, Gérard, fils de Georges Longchamps et de Marie-Ange Toulouse. Parrain née Ferland, marraine Yvonne Toulouse.

Le 19 septembre était baptisé Joseph, Armand Richard, fils de Georges Longchamps et de Marie-Ange Toulouse. Parrain Armand Ferland, marraine Jeannette Toulouse.

Sépulture

Le 16 septembre a eu lieu le service de Mme Joseph Edmond Marceau, née Elmiro Sirois.

Ordinations sacerdotales à St-Romain

(Du correspondant de "l'Echo")

Une imposante cérémonie s'est déroulée en notre église paroissiale récemment, alors que Son Excellence Monseigneur Philippe S. Desranleau, évêque de notre diocèse conféraient le sacrement de l'Ordre à MM. les abbés Félien Rousseau, enfant de la paroisse et Roland Roy, de Sherbrooke.

La messe pontificale commença à 9 heures et demie et une foule nombreuse y assistait. Monseigneur l'évêque fit l'entrée en cap-magna, chanta la messe pontificale et donna l'instruction sur les cérémonies de l'ordination. Le chant fut exécuté par les RR. FF. des écoles chrétiennes et la chorale de St-Romain.

Son Excellence était assisté par M. l'abbé Gérard Cambon, supérieur du Séminaire des Saints-Apôtres, de Sherbrooke. M. l'abbé Gérard Marchand, professeur au petit Séminaire agissant comme diacre d'honneur, M. l'abbé Jamin Boulas, professeur au grand Séminaire, aux fonctions de sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Armand Croteau en qualité de diacre d'office, ce dernier professeur au grand Séminaire, M. l'abbé Roger Duchesneau, sous-diacre d'office, M. l'abbé Wilfrid Côté assisté de M. l'abbé Roger Bélanger comme maître de cérémonies. Autres assistants, MM. les abbés Gérard Beauregard, Henri-Louis Bellefleur, Laval Gagnon et Robert Marcoux, ecclésiastiques, MM. les abbés L. Ferland, curé de St-Romain, M. le curé de St-Sébastien, E. Marcoux, curé de Disraeli, le Révérend Frère Henri Matte, O. M. I., du grand Séminaire et M. l'abbé Maurice Vincent, professeur au petit Séminaire.

Dans l'après-midi un magnifique banquet fut servi en l'honneur des deux ordonnés, par les paroissiens de St-Romain, à tous les parents et amis des nouveaux prêtres.

Première messe

La première messe de M. l'abbé Rousseau était célébrée au lendemain de ce grand événement que nous relatons plus haut, à 9 heures en notre église paroissiale. Le célébrant avait comme prêtre assistant M. le curé L. Ferland, comme diacre M. l'abbé Armand Croteau et comme sous-diacre M. l'abbé Henri-Louis Bellefleur. MM. les abbés Roger Bélanger, Roger Duchesneau et Robert Marcoux agissaient comme servants de messe. Le sermon fut donné par M. l'abbé Maurice Vincent. Un groupe des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes se joignit à la chorale pour l'exécution du chant.

M. l'abbé Félien Rousseau continue ses études à l'Université Laval. Les paroissiens de St-Romain lui présenteront une magnifique bourse comme souvenir de ce grand événement. Nos vœux de bonheur à ce nouveau prêtre du Seigneur.

Feu Mme Victor Lorange

(suite de la 1ère page)

Normand Lorange, de Lac-Mégantic.

Le service et la sépulture de la regrettée défunte auront lieu à Lac-Mégantic, samedi matin, le 21, à 10 heures.

Nous prions Monsieur Lorange et les membres de sa famille d'accepter l'expression de nos sincères condoléances.

Echos d'une...

(suite de la 1ère page)

actuelles, bien qu'elle déplore le fait d'avoir été placée dans cette obligation malheureuse, faute d'avoir prévu depuis 5 ans, jusqu'à la présente administration municipale, le développement de nos propriétés et l'utilisation de 32,000 acres-pieds d'eau de disponible qu'il y a actuellement encore dans le lac Mégantic. (Voir rapport des ingénieurs de la Power Corporation).

Au conseil...

(suite de la 1ère page)

Stearns la copie en question. On prend connaissance de la lettre qui a été adressée à Mre Gérard Lacourcière, relativement aux changements demandés dans le projet de contrat entre la ville et la Shawinigan Water & Power Co.

Raoul Giguère

Brûleurs à l'Huile

Il me fait plaisir d'annoncer à la population de Lac-Mégantic l'ouverture de mon magasin situé au No 65a Rue Laval, ancien poste de la Pharmacie Prévost.

Chez moi, vous pourrez vous procurer tout ce qui concerne les utilités domestiques, électriques de toute dernière nouveauté. 150 modèles de Lustres et 49 modèles fluorescents sont à votre choix.

Aussi les fameux brûleurs à l'huile "Silent Glow" au prix de \$44.50, avec garantie de 5 ans, assurée par la compagnie possédant 20 ans d'existence. Mon expérience dans l'installation et le service vous assure satisfaction. Vous pouvez, aussi, vous procurer votre nom inscrit sur plaque pour votre porte, au prix de \$2.50; inscription pour troussseau de clefs. Seul agent de B.E.N.Z.O., en gros et en détail, le nettoyeur qui, sous peu, remplacera les savons sur le marché.

Venez chez moi avec confiance car tout ce que j'ai en magasin est garanti par les compagnies que j'ai l'avantage de représenter.

Service de Hauts-Parleurs

TELEPHONE: 166-J

Comme on le constatera à la lecture des explications fournies par Mre Lacourcière et que nous publions plus bas, la compagnie s'est rendue aux demandes qui lui ont été faites.

Monsieur le maire demande à Mre Lacourcière de bien vouloir fournir les explications à ce sujet. Monsieur Lacourcière prévient le conseil que pour comprendre la réponse qu'il a reçue il faut tenir compte de la teneur de la lettre qu'il a écrite et il donne lecture de cette dernière en entier. La dite lettre fait mention que le conseil de Lac-Mégantic a pris connaissance du contrat qui lui a été soumis et dont ses membres ont fait l'étude. Il souligne la clause 2 par laquelle la ville s'engage (suite à la page 9).

Nos marchandises d'automne sont arrivées



Un des plus beaux choix de chaussures vous attend à notre magasin, Mesdames, Mesdemoiselles, et Messieurs! L'automne nous est arrivé, nos marchandises d'automne aussi.

Nous avons la chaussure confortable et de belle apparence qu'il vous faut. Modèles variés tous aux plus bas prix toujours. Une visite vous convaincra chez

Jos. Huot, Fils

LAC-MEGANTIC, CÔTÉ FRONTENAC

REMERCIEMENTS

Monsieur René DeBlois et les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par l'envoi de messages, bouquets spirituels, offrandes de messes ou autrement, à l'occasion du décès de Monsieur Frank DeBlois.

PAR ORDRE

Terre et bâtisses à vendre

Terre de 108 acres, 12 acres de largeur, située sur la grande route à deux milles de Springhill, 20 acres en culture, 88 acres en bois de commerce, bois franc; très belle sucrerie de plus de 4,000 arables, n'ayant jamais été entaillés. La sucrerie est à proximité d'un chemin en gravier. Bon terrain, en pente douce, peu de rochers. Bonnes sources sur la terre même. Maison neuve de 22 x 30, grange avec garage. Vendrait la coupe de bois séparément si désiré. S'adresser à :

J. WELLIE DION
SPRINGHILL, CÔTÉ FRONTENAC

S-19-P

Commerce de patates frites à vendre

Maison ambulante pour la vente de patates frites avec accessoires pour fabriquer les "chips"; aussi 25,000 sacs et tout le nécessaire à la préparation de cet aliment recherché. Nécessaire à la confection des Hot-dogs. Belle chance! S'adresser à :

ROSAIRE GIGUERE
144, rue Laval — Lac-Mégantic

S. 19-26
O. 3-P

THÉÂTRE BIJOU MÉGANTIC

PROGRAMME SEMAINE DU 22 AU 29 SEPTEMBRE

DIMANCHE : 3 représentations — 2-7-9 h. 30 P.M.
Fred MacMURRAY dans

Practicaly Yours

Autre grand film :

Danger Women

avec Brenda JOYCE, Don PORTER

LUNDI, MARDI : 9 heures P.M.

"KITTY"

avec Paulette GODDARD, Roy MLLARD
Aussi : comédie avec Vera VAGUE dans
"CALLING ALL FIBBERS"

MERCREDI, JEUDI : 8 heures P.M.

Film français

Dernière aventure

Sujet ajouté :

"NOTRE VILLE NOUS APPARTIENT"

VENDREDI, SAMEDI : 8 heures P.M.

Dorothy LAMOUR, Arthuro de CARDOVA dans

Masquerade in Mexico

Au même programme

Charles STARRET dans

"RETURN OF THE DURANDO KID"